LIBRARY OF CONGRESS.

[SMITHSONIAN DEPOSIT.]

Chap. DG 851

Shelf .P7 P4

UNITED STATES OF AMERICA

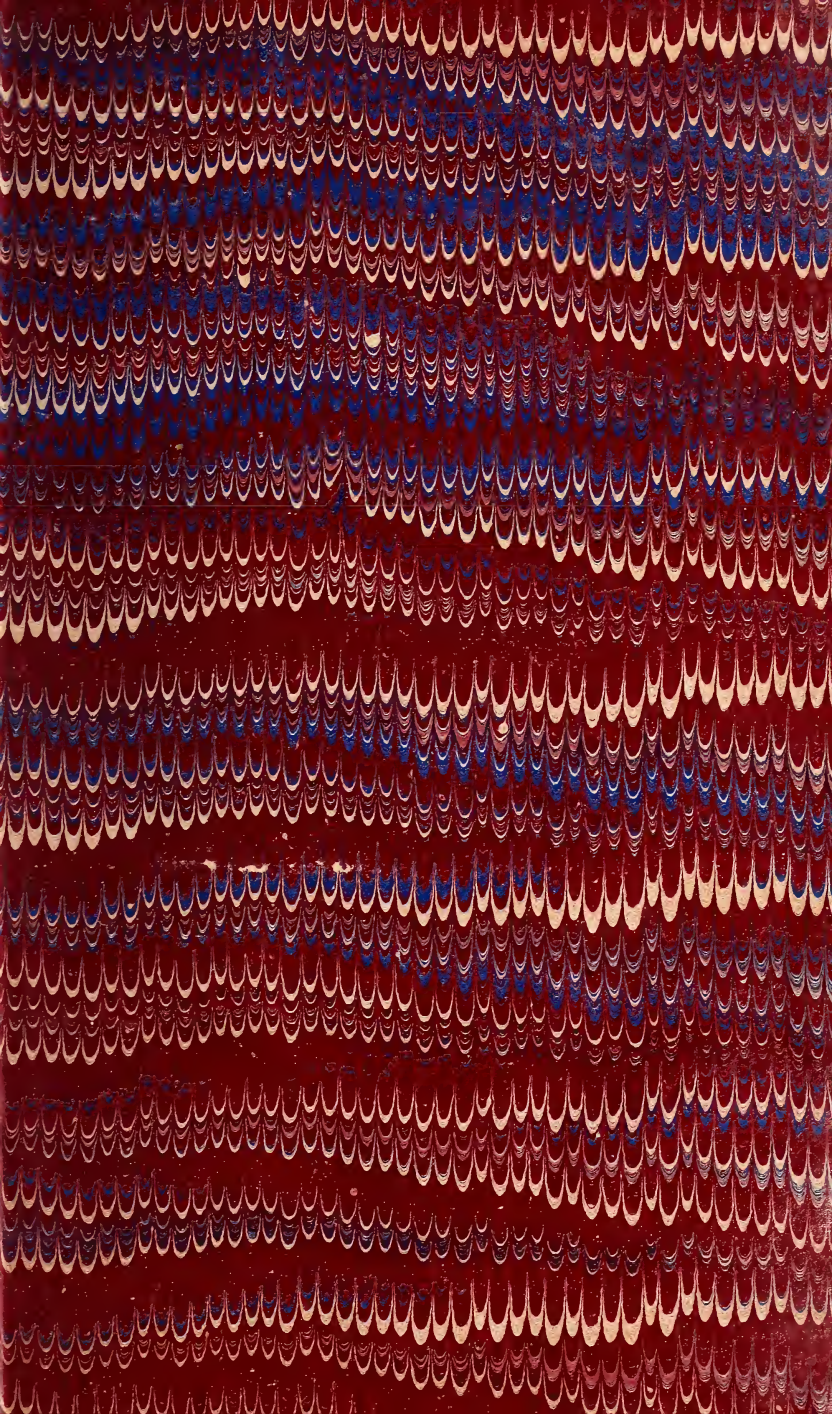

DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE

DE LA

PAROISSE ET DU VALLON

DES PONTS.

MÉMOIRE

COURONNÉ PAR LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION PATRIOTIQUE DE NEUCHATEL, EN 1805.

PAR M.r PETER,
ancien Pasteur de cette Paroisse.

Leçon commence, exemple acheve.

SMITHSONIAN INSTITUTION

1806.

JV6851
.P7 P4

Repr. 13 Jan 25 F 3 C

DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE
DE LA
PAROISSE ET DU VALLON.
DES PONTS.

La Société d'émulation patriotique de Neuchatel ayant proposé un prix pour un Mémoire qui contiendroit la description d'une Jurisdiction de cet Etat, je ne me serois jamais hazardé à écrire sur ce sujet, à l'occasion de la Mairie de Rochefort, si je n'eusse appris que cette Société, disposée à recevoir favorablement tout ce qui peut faire connoître l'Etat de Neuchatel, accueilleroit un Mémoire sur le Vallon même des Ponts, pourvu qu'il renfermât une description aussi exacte que possible des particularités qui s'y trouvent, et qu'il répondît au but que l'on s'est proposé, en offrant un prix à l'auteur de la description d'une partie de cet Etat. En effet, la Mairie de Rochefort est trop étendue, elle comprend trop de climats différens, des mœurs et des usages trop variés, pour qu'une personne qui n'a connoissance que du Vallon des Ponts,

puisse donner des lumieres satisfaisantes sur la Jurisdiction entiere, qui est composée de plusieurs Villages et Hameaux, dont la plupart sont dans un sol plus fertile et moins rude que celui des Ponts, de Plamboz, de la Chaux-du-Milieu et même du Cul-des-Roches près du Locle, qui est la limite de la Baronie de Rochefort.

J'ai donc entrepris de faire seulement la description topographique du Vallon et de la Paroisse des Ponts; et il paroît d'autant plus naturel de s'y borner, qu'un Mémoire comme celui-ci, qui est fixé à environ trois quarts d'heure de lecture, ne pourroit comprendre une description de la Mairie entiere, sans devenir vague et par là même peu utile: j'ai d'ailleurs appris que l'on verroit avec plaisir tous les détails, même les plus minutieux, pourvu qu'ils contribuassent à caractériser l'endroit que l'on se propose de décrire, et à faire connoître les améliorations dont il est susceptible. Tel est uniquement mon but; et si ce que je dirai peut être de quelque utilité, j'en serai doublement dédommagé, et par le bien que ce Mémoire pourra procurer, s'il est jugé digne de quelque publicité, et par l'approbation d'une Société

respectable par ses lumieres, et aux vues de laquelle tout bon Neuchatelois doit concourir, puisqu'elle est sous la protection du Souverain, et qu'ainsi en lui consacrant quelques essais, on s'acquitte, quoique bien imparfaitement, de ce que l'on doit à un Monarque, qui n'exerce sur nous d'autre puissance que celle de répandre des bienfaits.

1°. SITUATION.

La Paroisse des Ponts de Martel, située au fond du Vallon de la Sagne, fait partie de la Mairie de Rochefort et de celle de Travers; elle est entre deux montagnes du Jura, la montagne de Plamboz à l'Orient, et la montagne des Joux à l'Occident et au Nord; elle a la Mairie de la Sagne au Nord-Est, et la Mairie de Travers au Midi. Son étendue est d'une lieue et demie dans sa plus grande longueur, et sa largeur d'environ une lieue; à cet égard je ne parle que du Vallon. Pour ce qui est du reste de la Paroisse, situé sur les montagnes, il est difficile d'en faire connoître l'étendue, puisqu'elle s'avance en pointe à plus d'une lieue dans la Mairie de Tra-

vers ; et qu'en outre il y a deux petits Vallons assez resserrés, appellés le Bas des Ruz, et les Combes derriere et Favarges, que je ne compte pas quant à l'étendue. Du côté de la Chaux-du-Milieu, la Paroisse ne va que jusqu'à la Joux de Messieurs les Quatre-Ministraux, un peu en-deça de la Métairie qu'ils ont fait reconstruire ; du côté de Rochefort, elle se prolonge en-delà du chemin de la Tourne, jusqu'à l'endroit appellé la Cour, qui fait partie de la Montagne de la Cluzette : du côté de la Sagne, elle s'étend jusqu'à la derniere maison de Plamboz, en-deçà de la grand'route, pour ce côté du Vallon ; et pour l'autre, à une dizaine de minutes de la premiere maison des Cœudres de la Sagne. La Paroisse des Ponts ne s'étend pas tout-à-fait jusqu'au fond du Vallon, du côté de la Mairie de Travers ; ce fond s'appelle la Combe Pelatton : là se trouvent quelques maisons qui dépendent de la Paroisse de Travers. Le Vallon entier de la Sagne a la figure d'un cône, dont le grand côté renferme la Paroisse des Ponts, et va toujours en se rétrécissant jusqu'à Boinod qui forme la pointe.

La tradition porte qu'un Général Martel, venant des Gaules, pour se rendre en Italie avec une armée, se trouva arrêté aux Ponts par les marais, et que pour les traverser sans danger, il fit abattre des bois qu'il coucha les uns à côté des autres et en fit une espece de pont qui lui facilita le passage; il vint aboutir au Quartier des Abattes, et descendit la montagne par les Près devant. J'ignore jusqu'à quel point cette assertion peut être fondée; ce qu'il y a de certain c'est qu'aujourd'hui on voit encore les restes d'un pont, et entr'autres ceux qu'on a trouvés en dernier lieu sur les marais de Monsieur de Sandol-Roi, lesquels paroissent en avoir été le commencement. Ils sont à une profondeur de trois ou quatre pieds dans la tourbe, et assez bien conservés. Ces bois peuvent facilement se diviser en une multitude de bandes, que l'on rend aussi menues qu'on le veut; mais ils ne sont bons qu'à brûler. On prétend que les Ponts tirent leur nom de ce pont du Général Martel.

La grand'route de Neuchatel à Morteau traverse le Vallon dans sa largeur. Ce chemin est mauvais et rempli d'or-

nieres profondes, qui le rendent pénible à tous ceux qui le suivent. Il seroit à souhaiter pour la commodité et la sûreté des voyageurs, que l'on plantât de chaque côté du chemin des arbres pour procurer quelque ombrage pendant les chaleurs de l'été, et pour le faire reconnoître, lorsqu'il est entièrement couvert de neige en hiver. Je sais que l'on éprouveroit quelques difficultés dans l'exécution de ce projet; il est des malveillans, ennemis de tout ce qui est bien, qui se feroient peut-être un plaisir cruel de détruire cet ouvrage, ainsi qu'ils l'ont fait sur la Joux; mais comme je suis convaincu qu'il se trouveroit une multitude de particuliers, qui, sentant la nécessité de tracer la route, sur-tout pour l'hiver, prendroient soin de planter chacun un ou deux arbres et de les maintenir pendant les premieres années, les effets de la malveillance seroient bientôt réparés; peut-être la lasseroit-on. La Paroisse pourroit contribuer efficacément à cet ouvrage, en exigeant des catéchumenes qu'ils plantassent chacun un arbre, et qu'ils l'entretinssent pendant quelque tems. Je suis persuadé qu'aucun d'eux ne refu-

seroit de se prêter à un bien aussi réel; et il seroit à desirer que cette méthode s'étendît à toutes les parties du Pays, où les neiges, long-tems accumulées, rendent quelquefois, sur tout après des vents violens, les routes difficiles, principalement pendant la nuit: en effet, il arrive souvent que les piquets, que les particuliers sont obligés de planter pour marquer les chemins, tombent à la premiere fonte des neiges, et qu'ils ne les relevent pas, lorsqu'il en tombe de nouveau, comme cela a lieu toutes les années: par là les chemins deviennent méconnoissables, les voyageurs peuvent s'égarer, tomber dans des fossés et y périr misérablement. En général, il y a très-peu de zele dans la Paroisse pour l'entretien des routes: celles qui sont à la charge des particuliers, sont souvent si impraticables, que les passans sont obligés de traverser les prés et les champs en valeur, de pratiquer des sentiers dans les propriétés, et d'endommager ainsi très-sensiblement les terres. Un chemin coute très-peu d'entretien: il suffit que le particulier y veille et le recharge de quelque peu de groise,

lorsqu'il apperçoit qu'il s'y forme des ornieres. Je me fais un devoir de répondre ici à un raisonnement faux, que quelques personnes présentent d'une maniere spécieuse, pour excuser leur négligence relativement à l'entretien des chemins qui sont à leur charge. On dit qu'un chemin étant fait pour le public, et que chacun ayant droit d'en profiter, il n'est pas juste que les fraix de son entretien soient supportés par les aboutissans. Mais qui ne voit au premier coup d'œil, que les aboutissans ont acheté leurs possessions sous la condition expresse d'entretenir le chemin qui les borne ou qui les traverse; que si leur possession n'avoit pas eu cette charge, ils l'auroient acquise à plus haut prix, et qu'ainsi c'est mal-à-propos qu'ils voudroient rejetter sur le public une obligation qui leur est propre, puisque sans cela ils auroient été contraints de débourser beaucoup plus d'argent pour l'acquisition de leur propriété?

Communautés. La Paroisse des Ponts est composée de trois Communautés. Celle des Ponts, qui perçoit le droit d'habitation sur tous les étrangers qui résident dans

toute l'étendue de la Paroisse; (ce droit ne peut s'élever au-dessus de vingt batz.) Elle a deux gouverneurs annuels et un Conseil; elle s'assemble toujours le premier Lundi de Mars, pour régler ses intérêts, nommer de nouveaux Gouverneurs, et toutes les personnes d'office, comme voyers, visiteurs du feu, etc. Le plus ancien Justicier du Quartier de la Cure y préside ordinairement à la place de Mr. le Maire.

La Communauté de Plamboz, présidée par un Justicier qui y demeure, est composée de trois familles; les Petreman, les Beljean, et les Grospierre. Originairement il n'y avoit que la famille des Petreman, dont le Chef avoit trois enfans: l'un conserva le nom de Petreman; un autre de ses fils qui s'appelloit Jean, et qui étoit bel homme, prit le nom de Beljean; le troisieme qui s'appelloit Pierre, et qui avoit beaucoup d'embonpoint, se nomma Grospierre: ils posséderent leurs biens en commun, et les ont laissés tels; c'est ce qui fait que cette Communauté, qui est riche et très-souvent en procès, a le droit d'acheter des terres dans un certain espace

de la Communauté, et même d'en faire la réemption des particuliers. Ce n'est pas en tant que formant une Communauté, mais en tant qu'ils sont une Société de particuliers, que les habitans de Plamboz jouissent de ce droit, qui est contraire aux intérêts du Souverain; puisqu'il est certain que toutes les propriétés de cette Communauté ne sont autre chose qu'un don, ou un héritage du Chef de ces trois familles; car Plamboz n'a pu acquérir le droit d'acheter des terres, lorsqu'il fut érigé en Communauté.

Il y a encore la Communauté de Brot-dessus, qui est présidée par un Justicier demeurant aux Ponts.

Actuellement il y a dans la Paroisse quatre Justiciers et un sautier, qui se rendent à Rochefort tous les jours de plaid. Derniérement on a établi trois Juges en renfort.

Le Consistoire est composé de dix Anciens, qui demeurent chacun dans leur quartier.

La Paroisse renferme environ trois cens feux-tenans, qui doivent payer chacun une émine d'orge à Mr. le Pasteur.

Il n'y a pas un pays sous le Ciel, où l'on paie moins d'impôts qu'aux Ponts; il est des terres qui ne doivent qu'une mesure d'orge et une mesure d'avoine par pose; d'autres une émine d'avoine par pose; d'autres seulement une émine d'avoine pour trois poses : les terres que l'on défriche ne doivent rien pendant dix ans. On appréciera d'autant mieux cet avantage, si l'on réfléchit que l'on tire très-souvent trois muids d'avoine de chaque pose.

Description des dix quartiers de la paroisse.

La Paroisse est partagée en dix Quartiers, dont le plus considérable est celui de *la Cure*, qui renferme le Quartier de la Cure proprement dit, et qui forme le Village des Ponts, *la Moleta*, et *le Bas des Ruz*. Le Village, situé dans une très-jolie position, s'éleve par une pente assez douce, comme en amphithéâtre, au pied de la montagne de la Joux, et présente au vis-à-vis un charmant point de vue, par la variété des maisons, percées d'une multitude de fenêtres, bien bâties, grandes,

commodes, et qui annoncent l'aisance : autrefois il n'y en avoit que cinq ou six; les progrès de l'industrie ont contribué à en augmenter considérablement le nombre; aujourd'hui il y en a trente-six. La Communauté ne possédant aucun terrain que le Cimetiere, où est le Temple, il n'y a point de Maison Commune. La Moleta, située au-dessus du Village, contient neuf maisons : le Bas des Ruz, situé derriere la Moleta, en a quatre : c'est un petit Vallon qui a de bonnes sources d'eau, que l'on pourroit facilement conduire jusqu'au Village, étant assez élevées et assez abondantes pour fournir trois fontaines. Le Quartier de la Cure est presqu'uniquement peuplé d'artistes, à l'exception de deux ou trois particuliers, qui, outre leur profession, cultivent les terres qu'ils ont.

Le Joratel et Rondel entiérement enclavé dans la Seigneurie de Travers, au midi de la Paroisse, a treize maisons; il y a trois ans que la foudre réduisit en cendres la plus considérable. Ce Quartier est habité par des agriculteurs, qui sont tous riches ou très à leur aise; il est le seul où il n'y ait point de pauvres. Quel-

ques particuliers, qui ont une nombreuse famille, ont appris depuis peu à leurs enfans quelques branches d'horlogerie, qui les occupent pendant l'hiver, après avoir fini tous les travaux qui dépendent de la culture de leurs terres. Ils ne s'y sont voués que pour n'être point dans l'inaction : peut-être auroient-ils beaucoup plus de profit de s'occuper à d'autres ouvrages, comme à celui de boisselier, de tisserand, à faire des corbeilles etc. Ce quartier, situé au-dessus de Noiraigue, et à l'endroit où finit la montagne de Plamboz, est le plus exposé à l'impétuosité des vents.

Du côté de bise du Joratel se trouve le quartier de Brot-dessus, qui a vingt-huit maisons ; il y a des agriculteurs, plusieurs cloutiers, et beaucoup de pauvres. Il comprend le Village de Brot-dessus, et toute la montagne jusqu'auprès de la Tourne. Une partie des habitans y sont mal-propres ; le Village est continuellement rempli de boue, causée par l'égout d'une fontaine, dont on ne sait tirer aucun parti. En hiver le chemin est dangereux par l'amas des glaces qui s'y accumulent.

Du côté de bise de Brot-dessus se trouve le quartier des Abattes et des petits Ponts, au milieu desquels passe la grand'route de Neuchatel. Il y a vingt-deux maisons, presque toutes habitées par des agriculteurs : il y a peu d'horlogers. La foudre y brûla, il y a deux ans, une maison autour de laquelle le propriétaire se faisoit un plaisir de planter des arbres, pour se procurer un ombrage agréable, et un abri contre l'impétuosité des vents, qui dans cette lisiere sont si forts, qu'ils enlevent quelquefois les toits des maisons, couvertes de bardeaux, comme le sont presque toutes celles de de Paroisse, à l'exception de deux au quartier de la Cure, qui sont couvertes en tuiles. L'année derniere le tonnerre tomba encore sur une maison de ce quartier ; un homme en a été la victime, et en est mort. De ce quartier dépend la Plature, qui est un petit Vallon très fertile et bien cultivé ; il commence au-dessus des Abattes, et finit au-dessus de Plamboz.

Du côté de bise des Abattes est le Village et quartier de Plamboz, qui donne son nom à la montagne au pied de laquelle il est situé ; il est composé de vingt-neuf maisons

maisons ; il aboutit au grand chemin de la Tourne à la Sagne : il y a des agriculteurs et des horlogers comme aux Abattes.

Vis-à-vis de Plamboz, en traversant le Vallon, est le quartier de petit Martel, du côté de bise, dont les habitans sont agriculteurs : on y trouve quelques horlogers, comme au Joratel, mais ils exercent cette profession d'une manière plus suivie ; il est composé de vingt-quatre maisons. De ce quartier dépend le lieu appellé sur la Roche, où il y a onze maisons ; c'est un endroit de pâturages, où les loyers ne sont point chers et où il y a beaucoup de pauvres. Le chemin des Ponts à la Sagne traverse ce quartier et le suivant.

Du coté de vent se trouve petit Martel, où les habitans ont le même genre d'occupations. Il y a seize maisons. On en voit une qui est la plus ancienne de la Paroisse, et qui appartient à Monsieur le Major Benoit ; les planches n'en ont point été sciées, mais coupées avec la hache. Ces deux quartiers sont séparés par un enfoncement de la Montagne appellé Combe, où se trouve une excellente source qui ne tarit jamais.

Le quartier du Voisinage-dessous est au vent du quartier de la Cure; il y a peu d'agriculteurs; presque tous ceux qui l'habitent sont horlogers ou émailleurs: il y a vingt maisons, deux moulins, deux scies, que fait mouvoir le ruisseau des marais, qu'on appelle le Bied, et qui se perd dans un très-vaste creux dont l'ouverture se bouche ordinairement en hiver: alors les eaux s'élévent à plus de quarante pieds, et forment un joli lac.

Toujours du côté de vent, et sur la Seigneurie de Travers, est le quartier de Martel derriere, où il y a des laboureurs et des horlogers, dix-sept maisons, deux moulins et deux scies; les uns sont mûs par les sources du bas des Ruz, et les autres par un étang pratiqué dans les marais. Il y a un armurier qui sait très-bien sa profession, et une forge à martinets. C'est vis-à-vis de ce quartier que les marais se présentent sous le point de vue le plus triste.

Derriere ce quartier, en traversant la Montagne, du côté de la Chaux-du-Milieu, se trouvent les Combes derriere et Favarges, dont les habitans ont les mêmes

occupations qu'au Joratel; il y a vingt-cinq maisons. Les mœurs y sont plus pures que dans les autres quartiers, aussi ne s'y trouve-t-il aucun endroit où l'on vende ni vin ni liqueurs, tandis qu'il y en a trente dans le reste de la Paroisse. Ce quartier forme un petit Vallon, fort agréable, enrichi de bonnes sources d'eau, qui ne tarissent jamais : il présente un très-joli point de vue par une déchirure de la Montagne, qui le sépare du Vallon des Ponts, et qui offre en perspective le Village de Brot dessus et les environs : un peintre pourroit tirer un grand avantage de cette position. Tous ceux qui aiment les bonnes mœurs doivent savoir gré aux bons habitans des Combes derriere de s'être préservés de la contagion des cabarets dans leur quartier, où il ne manqueroit pas de s'en trouver, si ceux qui y demeurent n'avoient pas des mœurs. C'est un Vallon étroit, retiré et solitaire, où les maisons, assez éloignées les unes des autres, offriroient aux yvrognes et aux libertins de la facilité à se livrer à leurs habitudes, parce qu'ils y seroient moins à la portée des regards. Mais le

caractere des habitans promet qu'ils se préserveront à toujours de ce genre de corruption, et qu'aisés sans être riches, ils conserveront le trésor précieux de leurs mœurs, et sauront le transmettre à leurs enfans.

La plupart des maisons de ces neuf derniers quartiers sont composées d'une chambre de ménage, où sont les lits, et quelquefois d'un cabinet à côté, d'une chambre appellée chambre haute, où l'on pend les habits, d'un grenier où sont les provisions, d'une grange et d'une étable.

2°. POPULATION.

La Population s'est extrêmement accrue dans la Paroisse, depuis environ 60 ou 80 ans. Un particulier qui vit encore, se souvient d'avoir été le seul enfant qu'il y eût dans le village des Ponts; et l'on a fait une remarque singuliere et très-juste, c'est que de tous les peres de famille qui y habitent aujourd'hui, il n'y en a que deux seuls qui y soint nés; les autres sont nés dans les environs, ou sont étrangers.

En parcourant les registres publics depuis 1793 jusqu'en 1803, je trouve qu'il

y a eu 532 naissances, dont 276 mâles et 256 femelles, et 112 mariages. Depuis l'origine du registre en 1662 jusqu'en 1672, il y a eu 236 naissances, 104 mâles et 132 femelles; depuis l'an 1720 jusqu'en 1730. 267 naissances, 132 mâles et 135 femelles. Il est sensible par cet exposé, que la population a augmenté de près d'une moitié depuis environ 80 ans. Je me trouve dans l'impossibilité de faire aucune comparaison des naissances avec les morts; en examinant le registre mortuaire, on y voit avec peine une multitude de lacunes, depuis plus de quinze ans : les particuliers n'attachant aucune importance à l'inscription des morts, on l'a extrêmement négligée; cette négligence est bien sensible, puisque la Paroisse n'avoit point de registre mortuaire avant l'an 1763. Actuellement il y a plus d'ordre à cet égard, quoiqu'il n'y ait pas encore toute l'exactitude desirable; en sorte que je me vois forcé de laisser cet article incomplet.

Population des Quartiers. (a)

		Maisons.	Hommes.	Femmes.	Enfans mâles.	Enfans femelles.
1	La Cure	36	103	101	50	49
	Moleta	9	17	19	19	12
	Bas des Ruz	4	3	4	5	4
2	Le Foratel	13	34	27	17	19
3	Bot dessus	28	45	55	50	44
4	Abattes	22	35	31	27	23
5	Plamboz	29	41	39	29	28
6	Martel de bise et sur la Roche.	35	41	50	38	18
7	Martel de vent	16	30	43	27	24
8	Voisinage dessous.	20	37	39	17	20
9	Martel derriere	17	39	37	30	21
10	Combes derriere	25	20	35	24	16
		254	455	480	333	278

En sorte que la population, formée de 788 mâles, et de 758 femelles, s'éleve à 1546 ames; elle ne devoit pas être de 600 en 1662.

Quoique la population, comme l'on voit, ait considérablement augmenté, je suis persuadé qu'elle seroit bien plus grande encore, ou qu'il se trouveroit moins de personnes débiles et d'une santé chancelante, si l'on obvioit aux inconvéniens

(a) Ces differentes listes m'ont été fournies par Messieurs les Conseillers de Commune. Je n'en garantis pas l'exactitude, sur-tout à l'égard des Abattes et de Plamboz.

dont je vais parler, et qui sont une cause réelle de dépopulation.

Je remarque d'abord que le cimetiere des Ponts est très-mal placé, dans un endroit en pente au soleil levant, et où il y a trop peu de terre; on fait les fosses de quatre pieds de profondeur (ci-devant c'étoit à peine trois pieds): les bieres ont environ un pied et demi de hauteur, ensorte qu'elles ne sont proprement recouvertes que de deux pieds et demi de terre; ce qui n'est pas suffisant. Car en été, pendant les grandes chaleurs, sur tout pendant une sécheresse, qui rend la terre crevassée en une multitude d'endroits, il sort de ces fentes un odeur infecte et cadavéreuse, et par là même extrêmement mal-saine et dangereuse. Et si l'on réfléchit que tous les Dimanches une bonne partie des habitans de la Paroisse se trouve dans cet endroit, après le service divin, pendant un assez long espace de tems, pour y entendre les nombreuses publications qu'on y fait, et qu'alors on y respire cette odeur funeste, on sentira la nécessité de chercher un autre emplacement pour le cimetiere, où il y ait plus de fonds et où les

vivans ne soient pas obligés de se rendre aussi souvent pour y développer en quelque sorte le principe de leur destruction.

En entrant dans plusieurs maisons de la Paroisse, j'ai eu lieu de remarquer qu'on n'y ouvre jamais les fenêtres, et qu'on n'aére jamais les chambres, où l'on respire quelque fois une odeur abominable d'air renfermé, de corruption et même de pourriture, capable de rendre malades ceux qui se portent le mieux. Une partie des maisons, enfoncées dans la terre, sont déja humides par elles-mêmes; et cette humidité, jointe à un air corrompu, ne peut manquer d'être extrêmement funeste. Dans quelques chambres, assez petites, où se trouvoient même deux ménages, j'ai vu nombre de poules, que l'on garde sous les lits, et qui contribuent à augmenter encore l'infection. N'est-ce point à ces causes que l'on doit ces hydropisies, ces rhumatismes, ces pthysies pulmoniques, si fréquentes, et que l'on ne connoissoit pas autrefois?

Ajoutez à cela la mauvaise qualité des eaux. Il y a très-peu de sources dans la Paroisse, excepté aux Combes derriere et

au bas des Ruz, où elles abondent. On supplée à leur défaut par des puits et des cuves, qui ont de grands inconvéniens, sur lesquels je ne m'étendrai pas, parce que chacun les connoît : l'eau des puits, souvent remplie de vers, est quelquefois mêlée avec les égouts des maisons supérieures; l'eau des cuves que l'on vuide très-rarement, est croupissante et peuplée d'insectes dégoutans. Je conseillerois à tous les particuliers de placer dans leur cuisine des bassins de pierre, au fond desquels ils devraient mettre du sable, bien lavé, à la hauteur d'un pied; puis d'y déposer l'eau, qu'ils tireraient par une boîte, couverte en-dedans d'un linge et placée au fond du bassin; de cette maniere ils auroient une eau filtrée, beaucoup plus saine que celle qu'ils boivent. On m'objectera que l'on boit très-peu d'eau, et que l'on n'en voit que rarement sur table lorsqu'on mange. Mais si l'on réfléchit que l'eau entre par-tout, dans la soupe, dans le pain, dans les pommes de terre, on sentira combien une eau malsaine est capable de ruiner la santé, et combien il importe de la purifier. Il seroit

à souhaiter que l'on sentît d'avantage la nécessité de boire de l'eau aux repas, pour délayer la nourriture seche que l'on prend ordinairement. J'ai remarqué que le défaut de cette habitude étoit la cause de l'impossibilité où plusieurs personnes se trouvoient de boire abondamment des tisannes rafraîchissantes, dans les maladies aiguës, sur-tout dans les dissenteries et dans les pleurésies, dont la guérison est extrêmement retardée par cette cause.

Il arrive que la viande salée, qui est la nourriture de la très grande majorité des habitans, altére considérablement plusieurs personnes; de là cette consommation prodigieuse de vin et de liqueurs, qui se fait dans la Paroisse. Je ne suis pas à portée de connoître la quantité qu'on en boit, mais je suis convaincu que s'il étoit possible de la déterminer, personne ne voudroit croire au résultat du calcul. J'ai fait remarquer qu'il y avoit au moins trente endroits, où l'on vend du vin ou des liqueurs, sans compter une multitude d'autres qui ne sont pas dans le district, mais qui n'en sont pas éloignés; ce qui n'est pas fort à la louange

d'une Paroisse où il n'y a que 300 feux. On voit avec beaucoup de peine que des particuliers, qui ont des filles en âge d'être mariées, se mettent à vendre du vin; ne semble-t-il pas que ce soit pour attirer un plus grand nombre de jeunes gens à la veillée, et pour spéculer en quelque sorte sur le mariage de leurs filles, en se hâtant de s'en débarrasser? Si ce n'est pas leur but, comme j'aime à le croire, au moins ne se préserveront-ils pas du blâme d'autoriser ces libertés licencieuses, qui résultent infailliblement de la fréquentation des filles dans les lieux où l'on vend du vin. Nonobstant cette multitude d'endroits où l'on peut boire, on voit en général peu d'yvrognes; mais ceux qui existent le sont d'une maniere crapuleuse, et on les a notés d'infamie. Comme l'exemple est très-dangereux, et qu'il paroit que généralement même les jeunes gens commencent à prendre goût au vin et aux liqueurs, j'invite la plus grande partie de ceux qui se sont mis à en vendre, à discontinuer ce commerce, qui sans leur rapporter un profit considérable, ne leur procure souvent que de

fâcheux désagrémens comme quelques-uns en ont fait l'expérience. Ils y seroient doublement intéressés, puisque tout en évitant d'être les témoins de scenes scandaleuses dont ils doivent faire rapport, ils y gagneroient beaucoup dans l'opinion publique. A ce sujet, je ferai mention d'un abus qui tient à celui dont je viens de parler, et qui contribue essentiellement à ruiner la santé. Le vin n'ayant plus assez de goût pour plusieurs personnes, elles font usage de liqueurs fortes; et ceux qui ne pouvoient acheter du vin, dans le tems où on le vendoit 10 et 12 batz le pot, ont contracté la funeste habitude de boire de l'eau-de-vie, qu'ils mêlent avec de l'extrait d'absinthe, et qu'ils prennent par roquilles : on s'est mis sur le pied de boire aussi de l'eau-de-vie de gentiane, qui est encore plus violente. Toutes ces liqueurs fortes rongent l'estomac, excitent des pleurésies, énervent le tempéramment, et avilissent souverainement ceux qui ne peuvent plus s'empêcher d'en faire excès, après en avoir contracté l'habitude.

Je parlerai encore d'une coutume pernicieuse, qui a lieu aux Ponts, et qui en-

traîne plusieurs personnes dans le tombeau. On en voit depuis quelque tems qui sont tourmentées par des glandes, qui leur viennent autour du col, et qui après les avoir rendues languissantes, après les avoir fait souffrir pendant plusieurs années, finissent par leur donner la mort. On ne peut pas attribuer ces glandes à la mauvaise qualité des eaux, qui ne sont pas plus mal-saines que dans les tems passés, où cette maladie n'avoit pas lieu. Je ne crois pas qu'elles aient d'autre principe que les habits légers que l'on porte aujourd'hui. Dans un climat aussi rude que celui des Ponts, on est surpris de voir, pendant les froids les plus rigoureux, de jeunes filles à tête nue, la gorge à demi couverte d'une légere mousseline, et les manches de leurs robes ne descendant qu'à peine au-dessous de l'épaule. Ainsi habillées, elles sortent de leurs chambres qui sont excessivement chaudes, vont étaler dans le Temple et ailleurs leur élégante et funeste parure, et contractent ainsi à la longue le principe de leur fin prématurée. L'été ne leur est pas plus favorable, puisque nonobstant les plus

grandes chaleurs, les matinées y sont toujours fraîches, et que souvent plus il fait chaud pendant le jour, plus il gèle pendant la nuit. Ce n'est pas dans nos montagnes, qu'il convient de s'habiller ainsi. Laissez aux oisifs habitans des grandes villes ce rafinement de luxe, enfant de l'orgueil et pere de la corruption. La santé ne vaut-elle pas mieux que les petites jouissances que peut procurer à l'amour-propre cette coutume qui devient générale et scandaleuse ? Rappellez-vous avec quel dédain vous vîtes les premieres étrangeres ainsi habillées . . . Par quelle contradiction faut-il que vous les imitiez, que vous les surpassiez peut-être?

3°. MOEURS.

On peut dire que les mœurs sont généralement bonnes aux Ponts : la Religion y est respectée, la dévotion regne dans le cœur du grand nombre, et les assemblées religieuses y sont très-fréquentées. J'ai été à portée de remarquer que quelques ouvriers Genevois qui viennent y travailler, ayant voulu prêcher l'odieux systême de l'athéisme, n'ont pu le faire goûter à per-

sonne, quoiqu'ils cherchassent à s'en faire gloire ; on l'a regardé avec une si grande horreur, qu'en dernier lieu un de ces malheureux, qui l'avoit professé publiquement, fut bafoué et insulté, et que même il ne put trouver aucun asyle. On y voit des Déistes qui fréquentent les assemblées religieuses, des Piétistes et des Anabaptistes qui n'y assistent jamais. Il n'y a point de marché le Vendredi, qui est le jour où il devroit avoir lieu ; on trouvoit plus commode d'acheter et de vendre le Dimanche, qui étoit devenu en quelque sorte le jour du marché ; cet abus n'a été que suspendu, il commence à se renouveller. Après le service divin une partie des hommes et des femmes, des garçons et des filles se rendent dans les cabarets pour y boire de l'eau-de-vie avec de l'extrait d'absinthe : ce qui fait un singulier contraste avec cette dévotion qu'ils ont manifestée dans le Temple ; ceux qui viennent d'endroits éloignés, par des mauvais tems, ou en hiver, paroissent excusables, mais comment oseroient se justifier les autres ? On remarque chez les habitans du village beaucoup de politesse

et d'affabilité, ces manieres aisées, cet abord prévenant, qui en font un peuple très-aimable, dans la société duquel on ne peut manquer de trouver toutes les douceurs et toutes les jouissances dont l'endroit peut être susceptible : il y a plus de simplicité dans les habitans des environs, de la rusticité dans quelques-uns. Quoiqu'il n'y ait pas des particuliers extrêmement riches, le luxe s'est introduit dans la Paroisse d'une maniere effrayante. Le bon ton de ce vice, c'est-à-dire, l'imitation plus juste des étrangers et des villes se voit dans le village; mais le ton dépravé en a passé dans les environs, où ceux qui s'y adonnent, sur-tout quelques filles, n'étant pas à portée de voir autant d'étrangers et ayant un goût moins rafiné, se jettent dans tous les travers d'un luxe mal entendu, en prenant pour beauté un entassement bizarre de bijouteries, et des habits si ridiculement mis, qu'une personne sensée ne peut s'empêcher d'en rire; dirai-je, ou d'en gémir intérieurement. J'ai vu une fille qui voulant communier, fut obligée de relever ses cheveux qui

lui

lui couvroient entiérement le visage et descendoient jusqu'au dessous du menton. Les abus du luxe se font sur-tout remarquer parmi les jeunes gens, qui mettant ainsi à-peu-près tout ce qu'ils gagnent sur leurs habits, n'ont plus rien quand ils sont plus avancés en âge, ou tombent à la charge du public, lorsqu'il leur arrive quelque maladie ou quelque accident. Voyez ceux qui ont mis de côté leur argent : avec moins de talens que vous n'en avez, ils sont à leur aise, tandis que l'habitude que vous avez contractée de mettre tous vos gains sur des objets de luxe, vous a réduits à un dénûment absolu de tout. Heureux encore, si vous ne contractez pas des dettes que vous ne pourrez jamais payer, si vous continuez.

Il s'étoit introduit, dans le Village et au Voisinage dessous, des femmes sur le compte desquelles on parloit mal, et qui en effet ont confirmé ces bruits en recevant chez elles toutes sortes de personnes à toute heure. Mais comme rien ne pouvoit se prouver, on leur a fait des charivaris, dans lesquels on leur a dit tant de sottises,

qu'elles ont été obligées de se retirer. Je ne sais si le mal qu'ont produit ces charivaris, n'est pas encore plus réel et plus grand que celui que peuvent avoir occasionné ces femmes : j'ai eu le malheur d'en entendre un pendant un moment, mais j'ai été souverainement révolté des horreurs que l'on y vomissoit : et si l'on fait attention qu'il y avoit peut-être deux ou trois cents personnes qui les écoutoient, et que parmi cette foule se trouvoient un grand nombre d'enfans, qui n'avoient aucune idée de ce déluge d'obscénités, on sentira combien ces charivaris sont contraires au bon ordre. On peut présumer, sans que d'ailleurs il soit possible de le prouver, que parmi ces tapageurs se trouvoient des peres, dont les enfans étoient assistans, et peut-être en reconnoissoient la voix . . . Quel odieux exemple! C'est avec la plus grande sagesse que le Gouvernement a défendu ces désordres ; mais dans une chose de cette nature, si difficile à prouver, qu'on ne peut presqu'y parvenir qu'en s'exposant à tuer quelqu'un, comment la police maintiendra-t-elle l'ordre et les mœurs, si les

peres de famille sont, pour ainsi dire, les premiers à donner l'exemple du contraire? . . . et à leurs enfans!

Les habitans des Ponts sont très-sociables, remplis d'aménité, et très lians; cela vient de ce qu'ils se voyent beaucoup, sur-tout pendant les longues veillées de l'hiver. Plusieurs personnes se réunissent, et en particulier les femmes, dans une même chambre; chacun y apporte son ouvrage, se range en cercle autour d'une lumiere, et travaille ainsi jusqu'à 10 ou 11 heures du soir; on y travaille au défi l'un de l'autre: il regne un parfait silence dans la chambre; mais aussi dans les momens de repos, c'est à qui en dira le plus. On économise ainsi la chandelle, et on se procure de jolis momens de récréation: on finit ordinairement ces veillées par manger quelques fruits.

Il est une autre sorte de veillées, celles où les garçons vont auprès des filles, et celles-ci durent presque toute l'année, tandis que les autres n'ont lieu que pendant cinq ou six mois au plus. Ce que j'en ai appris me donne lieu de penser

que cette habitude, qui n'étoit autrefois qu'une récréation très-innocente, a extrêmement dégénéré. Avant que de s'y rendre, les garçons boivent de l'eau-de-vie; quand ils y sont, ils s'y conduisent quelquefois d'une maniere bruyante, et se permettent de scandaleuses libertés, dont résultent les plus fâcheux inconvéniens, sur-tout lorsque ces veillées se font chez ceux qui vendent du vin. Les peres dorment sur les poëles de leurs chambres, ou vont se coucher, et donnent par là une entiere liberté à de jeunes gens qui ont besoin d'être continuellement surveillés. Cependant ceci n'arrive pas chez le grand nombre; il est des maisons où ces veillées se font avec la plus grande décence, et où le chef de famille, toujours présent, arrête par là l'étourderie des mutins. Il est bien à desirer que tous les peres suivent cet exemple.

On a établi depuis quelque tems deux foires aux Ponts : elles pourroient être utiles par la grande quantité de bétail qu'on y amene; mais on y remarque les mêmes inconvéniens qui résultent par-tout de ces sortes d'établissemens. Sans parler

du jour même, où il se commet souvent des désordres, on voit avec peine qu'un grand nombre d'hommes de tout âge soient dans les cabarets tout le lendemain, et même le sur-lendemain ; ils ne se contentent pas de boire dans un seul, mais ils vont alternativement dans tous, et tout le jour, sans revoir leurs maisons. Il se plaisent à courir le Village, en faisant mille singeries, toutes plus absurdes les unes que les autres, et se font gloire d'offrir au public, et aux marchands étrangers, le spectacle d'hommes qui ont entiérement perdu la raison. Je fais cette remarque exprès pour faire sentir la nécessité d'abolir la foire de Septembre, qui se tient l'avant-veille du jour du Jeûne : cette foire est un scandale.

L'esprit mercantile a cherché à multiplier ces occasions de dissipation, en introduisant un marché le Vendredi ; mais heureusement il n'y en a eu qu'un seul. Depuis le premier qui a eu lieu, on ne voit plus qu'une ou deux personnes qui vendent des fruits et des légumes, et qui ne font que passer.

4°. SOL.

L'air des Ponts est sain; il y fait extrêmement froid en hiver; en été même, le soir et le matin, on y éprouve une grande fraîcheur; il y fait froid dès qu'il tombe de la pluie; des années il y gele tous les mois. En 1799 j'ai été obligé de chauffer ma chambre deux fois pendant le mois d'Août. On y voit peu de maladies contagieuses; si, de loin en loin, il en regne dans les environs du Village, elles n'ont certainement d'autres causes que celles dont j'ai parlé plus haut. Il semble au premier coup d'œil que le sol ne devroit pas y être salubre, à cause de la mauvaise qualité des eaux et de la grande étendue de marais qui se trouvent dans le Vallon. Mais je remarque d'abord que le Vallon a près d'une lieue de largeur; ensuite, que la montagne de Plamboz est beaucoup moins haute que du côté de la Sagne, et que par là même le Soleil s'y leve plutôt; qu'au dessus de Noiraigue, il y a une très-large échappée par laquelle les vents qui regnent au Val-de-Travers, pénetrent dans le Vallon des Ponts, et en

purifient incessamment l'air de tout ce qu'il pourroit avoir de fétide et de malsain. D'ailleurs les marais, sur-tout dans les endroits où il n'y a point d'arbres, et c'en est la plus grande partie, n'ont rien de contraire à la santé : ceux qui y demeurent, sont rarement malades : il y a peu d'eaux croupissantes, et en été ils sont tellement secs, qu'une année ils eussent tous été consumés, si l'on n'eût arrêté avec beaucoup de peine le feu qu'un imprudent y avoit mis, et que les chasseurs se plaignent de leur sécheresse, parce que le gibier n'y vient plus. En purifiant l'eau, comme je l'ai dit, rien ne manqueroit à la salubrité de ce Vallon.

Il y a environ quatre ans que la petite-vérole fit dans la Paroisse des ravages effrayans, beaucoup plus sensibles dans les environs qu'au Village, où un grand nombre d'enfans n'en furent point atteints. Cette affreuse maladie ne se renouvellera probablement plus, puisque l'heureuse découverte de la vaccine y a été introduite avec la plus grande facilité, en sorte qu'en l'année 1803., où l'on commença à en faire usage, j'ai vacciné moi-même

plus de cinquante enfans, et qu'il y a actuellement plusieurs peres de famille qui se sont voués à cette bonne œuvre, qui est généralement approuvée.

5°. AGRICULTURE.

Je viens à l'article essentiel de ce Mémoire, c'est l'Agriculture; ce que j'en dirai est plutôt le fruit des observations que j'ai faites sur la culture des autres, que de ma propre expérience. On peut dire qu'en général l'Agriculture est soignée par ceux qui s'y adonnent; mais aussi elle est susceptible d'amélioration, et il me paroît nécessaire de détruire quelques abus qui mettent obstacle à ses progrès. Les terres situées hors des marais, et qu'on appelle terres dures, sont légeres et peu profondes, en sorte qu'il est naturel qu'elles s'épuisent promptement. Plusieurs particuliers, presque tous, ouvrent leurs terres et y sement de l'avoine sans engrais, les uns un an, d'autres deux années de suite, puis ils fument et sement de l'orge : on en voit qui ouvrent encore la quatrieme année, et sement de l'orgée. Et pour s'avancer au printems, on mene le fumier

sur la neige, et on l'étend quand elle est fondue.

Il est certain, que ceux qui se dirigent ainsi, connoissent peu leurs intérêts : ils tirent beaucoup de leurs terres pendant quatre années, il est vrai ; mais ils ne font pas attention qu'ils ruinent leurs biens ; car après avoir ainsi *effruité* la terre, il est imposible qu'elle produise long-tems du foin : ils sont obligés de l'ouvrir beaucoup plus souvent, et toujours au détriment du terrein, en sorte qu'il n'est pas étonnant de voir des possessions presque ruinées ; il n'y en a point d'autre cause que celle-là. L'essentiel pour le laboureur est d'avoir du foin, afin de garder d'avantage de bétail, et de multiplier ainsi ses revenus. Si l'on perd cette idée de vue, les terres de la Paroisse deviendront comme celles de la Montagne de Plamboz, qui tendent continuellement à descendre par l'influence des pluies, et qui n'ayant jamais reçu de fumier, ne produisent presque rien en comparaison de ce qu'elles pourroient produire comme je le dirai. Il en est de même des terres du Vallon, avec cette différence qu'on en tire presque

toute la substance par la multiplicité des labours, et qu'elles deviennent toujours moindres par le peu d'engrais qu'on y met, tandis que sur Plamboz on ne met rien, ce qui revient au même. Il est sensible que l'on perd beaucoup de fumier, en le menant sur la neige, qui lorsqu'elle vient à fondre, sur-tout dans les endroits en pente, entraîne avec elle les parties les plus propres à faire de la bonne terre; il n'en reste que les parties les plus grossieres, qui ne peuvent produire beaucoup. Je vois encore un plus grand abus dans la négligence de ceux qui, sentant la nécessité de ne pas mener leur fumier sur la neige, ne le menent que lorsquelle est fondue, mais le laissent quelquefois huit jours, et plus, après l'avoir étendu; il est certain que le soleil pompe les parties salines et nutritives, qui seules contribuent à donner au grain toute sa bonté, que les vents les enlevent et dessèchent la paille quelquefois trop peu pourrie, en sorte qu'en croyant engraisser son champ, le laboureur n'y fait presque rien : il s'étonne souvent d'avoir une petite récolte, tandis que celle du champ de

son voisin est belle, et il n'en soupçonne point la cause.

Ceux qui veulent se contenter du produit naturel de leurs terres, (et ils veulent en retirer autant qu'il est possible sans les ruiner,) feront donc bien d'éviter ces abus. Pour cet effet ils doivent semer de l'avoine la premiere année; ce labour peut préparer la terre pour celui de l'année suivante, où il faut l'engraisser convenablement, (peut-être feroit-on mieux de labourer en automne : la terre acquérroit plus de consistance par la gelée et les neiges,) et ensuite ils laboureront immédiatement après avoir étendu le fumier, et semeront de l'orge. Mais c'est un grand abus de mettre une seconde avoine avant l'orge; et un plus grand encore de semer de l'orgée après l'orge.

Mais il est essentiel de multiplier les fourages pour avoir du fumier; chacun en sent la nécessité : et combien de fois n'ai-je pas entendu des particuliers qui me disoient : Ah! si nous avions du fumier, nous n'aurions bientôt plus de marais! Je ne vois point de moyen plus propre pour cela que de semer de l'espar-

cette, sur-tout dans cette multitude d'endroits en pente, où il est si difficile de mener le fumier, et de labourer, et où la terre tend continuellement à descendre. Cette plante pousse des racines assez profondes pour faire éviter cet inconvénient, et on y gagne en outre le double et le triple de fourages; elle se maintient une douzaine d'années sans culture, et on la fait revivre en y mettant du gyps ou de la marne : de cette maniere on peut placer son fumier dans d'autres terres et gagner ainsi de l'engrais pour fertiliser les marais, comme je le dirai. La marne est en quelque sorte un engrais naturel, placé sous la plupart des terreins qui en ont besoin. Je sais qu'on en a fait l'essai il y a plusieurs années, et que cet essai n'a pas réussi; mais je ne voudrois pas que l'on se contentât d'un seul, dans une seule année ; plusieurs circonstances peuvent le faire manquer. Il n'en est pas moins vrai qu'il y a de la très-bonne marne aux Ponts, et Messieurs les Préposés des Joux, qui se font un plaisir de donner à la Paroisse l'exemple de tout ce qui est bien, ont fourni une preuve bien sensible de

la bonté de cet engrais, par le défrichement qu'ils ont fait faire de leurs prises, qui n'étant autrefois qu'un maigre pâturage, sont actuellement un superbe verger, d'un immense rapport : ils ont semé de l'esparcette, ils ont marné, et ont très-bien réussi. Deux ou trois particuliers se trouvent parfaitement bien de suivre cette méthode, qu'il seroit à souhaiter qu'on imitât davantage.

Je vois encore une preuve de l'efficacité de la marne dans l'essai qu'en ont fait plusieurs particuliers sur la Montagne de Plamboz. Jamais elle n'a été labourée, et toutes les années on enleve une partie de sa substance : il n'est donc pas étonnant qu'il faille une étendue très-considérable de terrein, pour fournir un très-petit char de foin. Il n'en est pas ainsi de ceux qui ont fait usage de la marne ; ils ont obtenu de magnifiques récoltes et quadruplé leurs revenus. Les essais qu'on en a faits jusqu'à présent ayant réussi au delà de toute espérance, il est à présumer que cette méthode deviendra générale.

J'ignore quel est le tems propre à la mettre sur terre ; je n'ai pas été à portée

de connoître la maniere dont Messieurs les Préposés des Joux s'y sont pris ; mais il est certain que l'on doit faire plusieurs essais ; et je le répete, il ne faut pas se décourager de la non-réussite d'un seul. Nombre de personnes aisées de la Paroisse pourroient facilement en faire sans se gêner.

Quelques particuliers se récrieront peut-être de ce qu'en dirigeant ainsi leurs terres, ils auront moins de grains. A cela je réponds : peu importe que vous ayez beaucoup d'orge à vendre aux brasseurs de bierre, ou d'avoine aux cabaretiers ; il vous suffit d'en avoir pour votre usage : le gain que vous faisiez en vendant le surplus, vous le retrouverez amplement dans l'augmentation de votre bétail, de votre beurre, de votre fromage, que vous pourrez vendre tout aussi bien, et qui seront beaucoup plus profitables pour la société en général.

D'ailleurs vous n'en manquerez pas ; peut-être en aurez-vous davantage : lorsque vous aurez beaucoup plus de foin, vous pourrez plus aisément défricher les marais, et vous savez qu'une seule ré-

colte sur ce terrein surpasse la valeur du fonds.

C'est ici le lieu de parler des marais, qui présentent un singulier contraste avec les terres cultivées. Pendant que tout verdit, et que tout prospere dans les alentours, on voit avec peine le milieu d'un joli vallon offrir le triste spectacle de la stérilité, ne présenter à la vue qu'une plaine noire et sombre, et n'être pour ainsi dire, autre chose que le repaire où les loups vont dévorer leurs proies, où les corbeaux croassent leurs amours, et où les viperes guettent le moment de communiquer leur venin. On m'a dit qu'il existoit un mémoire sur le desséchement des marais; mais cela ne me paroît pas le point essentiel pour ceux des Ponts; car il suffiroit pour les dessécher de faire suivre une ligne droite au ruisseau qui les traverse par une multitude de contours : on obtiendroit bientôt une pente assez considérable pour réussir parfaitement. Mais j'observe que les marais desséchés, on n'auroit absolument rien fait. Et la raison en est simple; c'est qu'il n'y a point de terre : ils sont composés

d'une multitude de racines et de branches de bruyere, de treffle de marais, d'arbustes, de lichens et d'autres plantes: leurs tiges que l'hiver fait tomber, et qui sont rangées par couches chaque année, sont la cause que les marais croissent en hauteur, en sorte que depuis le Voisinage dessous on ne voit plus aujourd'hui que le faîte du toit d'une maison que l'on voyoit en entier au vis-à-vis, il y a une quarantaine d'années. Toutes ces racines et toutes ces branches, décomposées jusqu'à un certain point, et amalgamées avec un limon fangeux qu'y amenent les eaux, forment la substance dont on fait la tourbe. Je ne parlerai pas de la maniere de la faire; je dirai seulement qu'elle épargne une quantité de bois, que quelques personnes en font un grand abus, en chauffant beaucoup trop leurs chambres en hiver avec cette production, et que la cendre n'en vaut rien pour lessives, mais qu'elle est bonne pour engrais sur les prés maigres.

Or il est certain que puisqu'il n'y a aucune terre sur ces marais, on ne peut les

les rendre fertiles qu'en y en mettant. On pense qu'on pourroit y réussir en faisant de grands amas de leur superficie, et en les laissant tomber en putréfaction; que de cette maniere, au bout de plusieurs années, on obtiendroit une terre suffisante. Sans approfondir jusqu'à quel point cette idée peut être juste, je la mettrai de côté pour en présenter une autre, bien plus simple et plus naturelle.

Personne ne révoque en doute qu'autrefois tout le Vallon ne fût rempli de marais. Et quelle quantité on en voit cultivés aujourd'hui! Je prends pour exemple les domaines de Messieurs De Chambrier et De Sandoz-Rollin: il n'y a pas extrêmement long-tems qu'une bonne partie de leurs terres étoient entiérement marécageuses; maintenant elles ne le sont plus. Comment ont fait leurs fermiers? ils ont su tirer de leurs terres dures assez de fourages pour pouvoir mettre de l'engrais sur leurs marais, et ils ont fait de la terre. Ils se sont donné beaucoup de peine; ils ont partagé leurs terreins incultes par bandes plus ou moins longues; ils les ont séparés par des fossés, pour faire écouler les eaux

surabondantes, et ils ont obtenu de riches et magnifiques récoltes sur un terrein, où peu auparavant il n'y avoit pas une ligne de terre végétale. Or en semant de l'esparcette, on pourra laisser plus longtems les terres dures sans les ouvrir, et on aura du fumier pour fertiliser les marais, et pour avoir du grain. Je sais qu'une seule fumée ne donnera pas beaucoup de terre, mais il faut les renouveller souvent, et ne pas embrasser à la fois une trop grande quantité de marais. Il seroit même essentiel de ne rien semer la premiere année, parce que s'il n'y a pas assez de terre, comme cela est naturel, le grain germera, à la vérité; mais dès le moment que les racines auront touché la tourbe, les épis périront. C'est peut-être ce qui a rebuté plusieurs laboureurs; mais si l'on se rebute d'un premier essai, on ne parviendra jamais à rien. Lorsque l'on est venu à bout de fertiliser une bande de marais, il arrive qu'avec la petite quantité de fourages et de fumier que l'on a, on ne peut l'ouvrir assez tôt pour y procurer davantage de terre: il y croît alors une mousse jaune et rousse; on y met les chevaux et les vaches, lorsque le terrein

est humide, leurs pieds y font des enfoncemens, et il redevient marais. On regrette alors de n'avoir pas de fumier, et on perd ainsi le fruit de quelques années de peine. L'esparcette remédieroit à tout. Mais je le répete, il faut du travail et de la constance, et sur-tout ne pas ruiner les terres dures par une espérance d'intérêt mal-entendu, en multipliant trop les labours. Il seroit à souhaiter que les grangers de Mr. de Sandol-Roi, qui d'ailleurs sont de bons agriculteurs, travaillassent au défrichement de la prodigieuse étendue de marais qui dépendent du domaine qu'ils cultivent.

Comme les récoltes qu'on obtient sur les terres cultivées des marais, sont extrêmement abondantes, elles fournissent par là même beaucoup de paille; on feroit alors beaucoup de fumier; les particuliers verroient leurs biens se fertiliser d'année en année, et ils auroient l'avantage de voir leur intérêt s'unir au plaisir d'avoir considérablement agrandi leur domaine, et créé en quelque sorte une terre nouvelle.

6°. PRODUCTIONS.

L'orge et l'avoine sont le produit naturel de la Paroisse, le plus approprié au sol, et celui qui lui convient le mieux, eu égard au rapport : l'orge donne un pain très-sain ; mêlé avec de l'avoine, c'est de l'orgée, dont se nourrissent presque tous les laboureurs. On y seme du bled de Pâques ; mais il ne réussit pas toutes les années ; il produit peu, il mûrit tard, et on a souvent beaucoup de peine de le sécher, à cause des pluies et des gelées d'automne. Le froment d'automne réussit mieux, quand les neiges trop long-tems accumulées ne le détruisent pas. Les pommes de terre réussissent très-bien : lorsqu'il survient des gelées au mois de Mai ou de Juin, ou plus tard, la tige qui est très-tendre, devient noire et tombe, mais elle est bientôt renouvellée, et la récolte n'est point perdue ; ce qui est un précieux avantage, à cause de la grande consommation que l'on en fait. On les plante beaucoup trop près les unes des autres, ce qui fait qu'elles restent petites. La disette de fumier est la cause que l'on en plante trop peu ; c'est ce qui fait que plusieurs sont obligés d'en acheter à Neu-

chatel au printems. La pomme de terre est peut-être de tous les légumes le plus sain. Les prés produisent d'excellens fourrages; il y a de gras et abondans pâturages, entr'autres ceux de la Joux; quelques-uns pourroient être extrêmement fertilisés, en extirpant la Génistelle, que le bétail ne mange pas, et qui dans quelques endroits remplit près des trois quarts du terrein. On la détruit très-facilement, en la couvrant en entier de l'égout des écuries; c'est la méthode que Messieurs les Préposés des Joux font employer avec succès à leurs fermiers. Actuellement le beurre est rare dans la Paroisse, assez souvent plus cher qu'à Neuchatel, parce que plusieurs laboureurs se sont réunis pour faire ensemble le fromage gras, qui est un des plus grands rapports de la Communauté. On distingue singuliérement celui des Joux, qui égale et même surpasse en bonté celui de Gruyere, mais qui a moins de réputation, parce qu'il est moins connu. Le bétail y est en général beau et bien soigné; on pourroit économiser beaucoup de lait, en cherchant à introduire la méthode de nourrir les veaux, du moins en partie, avec du thé

de graine de foin. On voit qu'assez ordinairement à la foire du mois de Mai, le bétail est maigre, parce qu'on a trop peu de foin, et qu'on est obligé de nourrir les bêtes avec de la paille, ou même des recrues de sapin. Lorsque les vaches sont au paturage, et qu'il survient des neiges au mois de Juin, comme cela arrive très-souvent, elles sont obligées de pâturer dans ces neiges et au froid, parce qu'on n'a pas de foin; ce qui contribue à les faire maigrir, et à les rendre malades. On éviteroit cet inconvénient en multipliant les fourages par l'esparcette.

Les forêts sont peuplées de sapins et de pesses, dont on fait de superbes planches : les bois de la Joux sont les mieux fournis et les plus beaux, mais aussi on prend soin de les conserver. Le bois de hêtre y est abondant, mais il ne dure pas aussi long-tems au feu que celui de la montagne de Chaumont. On voit avec peine que quelques particuliers en prennent trop peu de soin; il y a à Brot-dessus un charbonnier qui ruine entiérement sa forêt pour faire du charbon; il en tire un bien petit profit, et il est probable qu'il ne reconnoîtra sa faute que quand

sa forêt sera détruite. La facilité d'avoir de la tourbe est un moyen d'économiser considérablement le bois ; on en épargneroit encore beaucoup, en plantant des haies vives, en place de ces barres qui exigent une immense quantité de bois, et en couvrant les maisons de tuiles en place de bardeaux. Je n'ai pas besoin de parler des avantages qu'on en retireroit.

On a planté quelques cerisiers et pruniers, qui rapportent du fruit quand la saison est bonne, et quand on peut les préserver de la rapacité des maraudeurs. On trouve encore dans la Paroisse le frêne, dont les charrons et les tourneurs se servent avantageusement; le peuplier-tremble, dont on fait des talons de souliers; le sorbier, remarquable par son fruit d'un beau rouge, qui est la nourriture favorite des grives, et qui reste sur l'arbre jusqu'à la fleur de l'année suivante; l'Alizier, dont le bois sert à faire des flûtes, et dont le fruit est très-bon; et le pin sauvage, avec lequel on fait d'excellens tuyaux de fontaine. Messieurs les Directeurs des Joux, dont on ne sauroit assez louer le zele pour tout ce qui tient au bien public, ont fait planter derniére-

ment un très-grand nombre de méleses, qui ont très-bien réussi : cet arbre, qu'on tire des hautes Alpes, fournit un bois meilleur que le sapin pour tous les usages; il dure davantage et lui est par là même préférable. Il seroit à souhaiter que tous les propriétaires de forêts situées dans un sol convenable, en plantassent beaucoup.

Je ne suis pas assez instruit en botanique pour donner connoissance d'une multitude de plantes très-intéressantes que les amateurs trouvent dans la Paroisse. Je ne rappellerai que la belle-étoile, qui croît en abondance dans les forêts, et dont on fait un thé très-agréable et très-sain, peut-être supérieur à celui qui nous vient des pays étrangers; et le lichen d'Islande, dont on trouve une immense quantité dans les marais, et qui est un des meilleurs remedes contre la phtisie pulmonique, vulgairement Ethysie. Je l'ai conseillé à quelques personnes qui en étoient visiblement atteintes, et qui se sont parfaitement guéries; on en prend un quart d'once le matin dans du lait, et autant le soir. Les apothicaires du pays le tirent de Lyon, et les apothicaires de Lyon viennent le chercher dans les marais des Ponts. On

trouve aussi ce lichen sur la cîme de la montagne de Plamboz, mais en petite quantité.

Dans les forêts des Ponts, prés des vieux murs, et autour des morgiers, croît une plante très-dangereuse appellée *Bella-dona*, et vulgairement aux Ponts *Bouton noir*. Son fruit, d'un beau noir, est attrayant sur-tout pour les enfans, qui sont portés à le cueillir et à le manger, parce qu'il est doux, et qu'il paroît rafraîchissant; mais s'il ne leur donne pas la mort, il les réduit infailliblement dans l'état le plus cruel. Il y a quelques années que six enfans en furent empoisonnés; et ce n'est que par un grand hazard que l'on parvint à connoître la cause de leur maladie et à les guérir, non sans avoir beaucoup souffert. On feroit bien d'extirper ce végétal, autant que possible, des environs des maisons, afin d'éviter les malheurs qui en résultent.

En labourant les marais, on trouve une espece de bois qu'on appelle Kerbes dans la Paroisse: ce sont de grosses racines, noueuses, et quelquefois des arbres entiers, assez bien conservés, qui s'allument très-facilement, brûlent très-bien, et répandant une agréable odeur de résine. Elles sont excellentes pour les chambres

à cheminées ; une seule Kerbe, un peu grosse, dure un jour entier. Elles se vendent 25 batz le char, rendues au Village. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que toutes les fois qu'on laboure un même champ, on en retrouve : ce qui paroîtroit annoncer qu'autrefois le vallon étoit une forêt, et qu'il y a eu un bouleversement.

7°. ETABLISSEMENS.

Le public doit savoir gré à la Paroisse des Ponts d'avoir été la premiere en quelque sorte, qui ait pensé aux moyens d'abolir la mendicité. Monsieur Barrelet, pasteur à Bevaix, en conçut l'idée, et les Ponts lui en auront une éternelle reconnoissance : ses successeurs ont achevé ce qu'il avoit si heureusement commencé. Il seroit à desirer que tous les Pasteurs du Pays cherchassent à engager leurs Paroisses respectives à établir une semblable institution, si intéressante pour l'humanité, et qui correspond si bien aux vues paternelles du Gouvernement : je suis convaincu que si cela arrivoit, on verroit beaucoup moins de ces désordres qui se multiplient journellement dans le Pays, et dont une des principales causes se

trouve dans la mendicité. Voici en peu de mots la maniere dont on s'y est pris pour remédier à ces inconvéniens. Comme la Paroisse n'a aucun fonds, et que cependant elle doit entretenir ses pauvres, on a engagé chaque particulier à donner en argent ou en grain ce que sa conscience lui faisoit un devoir de donner pour subvenir à l'entretien des nécessiteux. On a établi dans chaque quartier des commis qui sont chargés de la surveillance des pauvres, et de la recouvre de ces contributions volontaires. Tous les contribuables, qui s'assemblent le second Lundi de Mars, reglent les aumônes dont ils jugent que chaque pauvre a besoin; on donne à ceux qui savent économiser, tous les six mois, à d'autres, tous les mois, à d'autres, tous les quinze jours. On donne à ceux à qui cela convient du grain que les commis amenent des différens quartiers, et qu'on dépose dans le grenier de la cure, dont M.r le Pasteur a eu la bonté de céder une partie pour cet usage; un commis des environs est chargé de le distribuer. Lorsqu'il survient des besoins imprévus, M.r le Pasteur, qui est Président, annonce le Dimanche à la fin du service, à M.rs

les commis qu'ils doivent s'assembler, et on pourvoit à ces besoins; le tout se fait sans aucune rétribution, excepté le Boursier, qui étant chargé de la répartition des aumônes et d'une multitude de détails, ne paie aucune contribution. Ces contributions s'élevent de 60 à 80 louis par année. Par ce moyen, et avec le revenu de quelques fonds, actuellement peu considérables, appartenant à la Société; avec des dons pieux, à l'occasion des mariages, des morts, des incorporations dans la Communauté, et avec 17 ou 18 louis, dont le consistoire peut disposer, on empêche de mendier plus de 40 pauvres qui demeurent dans la Paroisse; on fournit encore des secours à près de 40 autres qui résident ailleurs. Il est expressément enjoint à tous ceux qui demeurent riere les Ponts, de n'y point mendier, sous peine du retranchement d'une partie des secours qu'on leur accorde, et de la totalité, s'ils récidivent. Je ne connois que deux particuliers à leur aise, qui se soient refusés à contribuer: l'un, par une singularité que l'on ne conçoit pas, s'est déterminé il y a peu de tems à faire quelques dons au fonds du con-

sistoire, et l'autre ne donne rien à qui que ce soit : il est charmé de l'établissement de la société de secours, car il n'a plus la peine de refuser aux pauvres qui alloient ci-devant mendier à sa porte. Tous les autres particuliers ont senti qu'il y alloit de leur intérêt à soutenir un établissement aussi utile ; ils ont remarqué la justesse d'un calcul qu'on a souvent eu occasion de leur présenter. Le voici. La Paroisse a au moins 80 pauvres à entretenir ; or je suppose que chaque particulier, à la porte desquels ils iroient mendier, leur donnât à chacun demi-crutz par semaine, ou la valeur, ce qui est le moins qu'il soit possible de donner, cela fera 10 batz par semaine, ou 520 batz par an. Or où sont-ils ceux qui donnent 520 batz par an au Comité ? Et cependant les vrais pauvres sont suffisamment assistés, pourvu qu'ils joignent le travail à l'assistance. C'est donc un objet d'économie pour les particuliers ; mais je dis plus, c'est qu'en donnant ainsi à sa porte la valeur d'un demi-crutz à chaque pauvre, on fait le plus souvent une charité très-mal placée : combien de fois n'avez-vous pas donné un demi-crutz à une infortunée, mere de

quatre ou cinq enfans, et autant à l'infame voleur Boichard, qui a péri du dernier supplice ! Ne faisiez-vous pas réellement du tort à cette mere ? J'insiste sur ces détails, parce que ce qui contribue le plus à retarder les progrès des établissemens charitables, c'est la volonté peu raisonnée que l'on a de donner aux pauvres devant sa porte ; on veut être témoin de leurs remerciemens, et recevoir soi-même leurs bénédictions. Mais quelles bénédictions que celles des rodeurs et des vagabonds, souvent bannis de leur patrie, qui vont consumer vos aumônes dans les cabarets, qui s'abandonnent à la plus crapuleuse débauche, qui dorment à l'ombre pendant la chaleur du jour, tandis que vous vous exténuez en travaux et en fatigues au milieu de vos prés et de vos champs ! Quelques personnes peu réfléchies disent : nous voulons suivre l'Evangile, qui nous annonce que nous aurons toujours des pauvres avec nous. Je n'en disconviens pas ; et c'est pour cela qu'on vous prie de bien placer vos charités ; mais l'Evangile n'a jamais prescrit de donner aux vagabons et aux voleurs, comme cela arrive, quand vous

donnez devant vos portes. Au reste, quelques-uns de ceux qui s'opiniâtrent à faire ainsi l'aumône, ne le font que pour se débarrasser de pain moisi, de lait gâté, ou d'autres choses semblables, dont ils ne savent que faire. Tout ce qu'il y a de gens vraiment estimables, et véritablement charitables dans la Paroisse, sont décidés à soutenir cet établissement; ce sont eux qui reçoivent les bénédictions, les seules réelles qu'on ait à attendre, des pauvres qu'ils ont tirés de la misère, et dont les enfans, par ce moyen, ont été préservés des dangers de la mendicité. Combien de familles ont été tirées de l'indigence, par le moyen de la société de secours!

On a établi pour les passans étrangers une passade de six crutz, et d'un batz pour les enfans; ce qui est suffisant pour aller d'un Village à un autre, et l'on ne donne absolument rien aux pauvres du pays; on les renvoie à vuide dans leurs Communautés. Or si dans chaque village on en faisoit de même, ne seroit-ce pas un moyen efficace d'abolir la mendicité? Si chaque Paroisse refusoit toute assistance aux mendians des autres Paroisses, il est

clair qu'ils seroient obligés de se tenir chez eux et d'y travailler, tandis que dans l'état actuel des choses ils peuvent roder pour mendier. Je sens que l'on rencontreroit des obstacles dans l'établissement de ce réglement particulier de police; mais il suffiroit pour cela d'établir pendant quelque tems des patrouilles séveres dans tout l'Etat; les Communautés seroient alors forcées de subvenir à l'entretien de leurs pauvres, et de leur faire cesser l'odieux métier de mendians.

Il est surprenant que dans une Paroisse composée de 300 feux, il se trouve plus de 80 pauvres à assister: et l'on seroit effrayé si l'on connoissoit le nombre de ceux que l'on assiste au Locle, à la Chaux-de-Fonds, et dans le reste des Montagnes. Il y auroit un moyen bien efficace d'en diminuer sensiblement le nombre. On voit dans toutes les Paroisses des personnes qui jouissent d'un bien honnête, qu'ils pourroient facilement augmenter par un travail assidu, et une bonne conduite; mais ces gens là se jettent dans le libertinage et dans l'ivrognerie, font de mauvais marchés, et trouvent ordinaire-

ment

ment de mauvais sujets qui les approuvent, et qui s'enrichissent à leurs dépens. Après avoir mangé leur bien, après avoir contracté l'habitude de la dissipation, ils ne peuvent s'astreindre à aucun travail suivi, ils s'endettent, ils se ruinent, ils sont réduits à la derniere misère, et tombent ainsi à la charge de leurs Communes. Chacun voit qu'ils se ruinent, et on ne fait rien pour les en empêcher: les parens craignent de se mettre en avant pour chercher à mettre un frein à leurs excès; nous n'avons dans ce Pays aucune Loi pour réprimer cet abus. Je voudrois donc que la Paroisse des Ponts, ou plutôt que toutes les Paroisses du Pays, à l'imitation de cette belle régle qui existoit autrefois dans le Canton de Berne, demandassent au Gouvernement d'être autorisées à réprimer une liberté si souvent odieuse, au moyen de laquelle des peres peuvent impunément dissiper un bien qui appartient légitimement à leurs enfans; qu'elles eussent une surveillance continuelle sur chacun de leurs membres, et qu'elles demandassent elles-même à la Justice de les mettre sous tutelle, quand ils com-

mencent à se mal conduire. Ce ne seroit plus l'affaire des parens qui s'en font souvent un scrupule. Car on comprendra qu'il n'est pas juste, que dans une Paroisse, telle que les Ponts, qui n'a aucun revenu, des particuliers qui ont de bonnes mœurs, et qui travaillent, soyent contraints de pourvoir à l'entretien de ceux qui n'ont point voulu travailler, et qui ont dissipé leurs biens en débauches. On m'objectera, sans doute, qu'en se dirigeant ainsi, on porteroit atteinte à nos droits. Eh ! quel abominable droit que celui qui nous donne la liberté criminelle de dire : je veux me ruiner, afin que les autres m'assistent ! Si l'on nous offroit aujourd'hui ce droit, y a-t-il une seule personne sensée, qui ne le rejettât avec horreur ? Et pourquoi voudroit-on s'obstiner à le garder, puisqu'il nous est aussi préjudiciable ? Si la Paroisse des Ponts avoit eu jusqu'à présent l'autorité de mettre des tuteurs à ceux qui dissipoient leurs biens, je suis très convaincu que plus de la moitié des pauvres qui existent, seroient aujourd'hui à leur aise. Il seroit facile de le prouver par des exemples sensibles ; mais j'y renonce, parce que cela m'entrai-

neroit dans des détails trop particuliers ; qui ne manqueroient pas de blesser l'amour propre de plusieurs. Mais le fait est réel. De ce que j'ai dit, il résulteroit que les contributions volontaires, moins considérables pour les besoins présens, pourroient l'être plus pour les besoins futurs et formeroient enfin un fonds qui en détruiroit la nécessité. J'invite les particuliers des Ponts, sur-tout ceux qui n'ont pas voulu jusqu'à présent entendre parler de l'établissement d'un fonds pour les pauvres, à peser mûrement cette idée. Je leur connois assez de sincérité pour revenir de leur préjugé sur ce sujet. Je crois qu'en mettant en usage les deux moyens dont je viens de parler, on verroit probablement dans peu de tems la mendicité abolie.

Pour présenter cette idée que je crois utile, je me suis un peu écarté de mon sujet ; j'y reviens pour parler d'un autre établissement des Ponts, je veux dire du Grenier que l'on a construit depuis peu. Une trentaine de particuliers se sont réunis, et ont acheté un terrein convenable sous l'autorisation de Sa Majesté ; et par la

protection toute particuliere que leur ont accordée Messieurs du Gouvernement, ils ont eu l'avantage de ne point payer de lods, ni pour le terrein, ni pour la vente de leurs actions; avantage précieux que le Gouvernement procure à tous ceux qui sont portés à se rendre utiles au public, à cet égard, comme cela est arrivé au Locle, à la Chaux-de-fonds et à Fleurier. Au moyen de cet établissement, les Ponts seront désormais à l'abri de la disette. L'esprit de cette société n'est point précisément de faire un commerce pour y gagner beaucoup, mais uniquement de se procurer du grain dans les années d'abondance, afin de le maintenir à un prix honnête dans les années où il y en auroit peu.

C'est une louange que l'on doit aux habitans des Ponts, de faire des sacrifices pour tout ce qui intéresse le bien public: ils en ont fait par l'établissement de pompes à feu pour le Village, et d'un grand réservoir d'eau pour cas d'incendie: ce réservoir, situé au bord des marais, contient plus de 60 bosses, et il est toujours alimenté par une source abondante. S'il y a eu quelques contrariétés dans cet établissement, il en est résulté un avan-

tage ; c'est qu'il y a maintenant deux pompes à feu au lieu d'une : chaque maison doit être garnie de deux seaux de cuir, et la Communauté en a 24 qui sont placés dans le Temple. Le Voisinage dessous, Plamboz et Brot ont de même chacun une pompe à feu, et l'on espére que les autres Quartiers s'en procureront aussi, lors même que quelques rénitens refuseroient de s'y prêter.

8°. INSTRUCTION.

On verroit avec beaucoup de plaisir que ce zele pour le bien public, qui s'est manifesté jusqu'ici aussi avantageusement pour les habitans des Ponts, se fût développé d'une maniere plus sensible à l'égard de l'instruction des enfans. On peut dire qu'elle est à-peu-près nulle. Il n'y a aucune école dans le village. (*a*) Dans les environs, on établit en hiver, c'est-à-dire, pendant près de cinq mois, de petites écoles, où les régens viennent apprendre à être régens; les enfans oublient en été ce qu'on leur a enseigné pendant l'hiver : il y a quelques peres estimables, qui leur donnent quelques

(*a*) Depuis deux ou trois mois il y en a une, composée d'une vingtaine de petits enfans.

leçons ; mais cela n'est pas suffisant. D'ailleurs le changement continuel de Maitres, qui introduisent chaque année de nouvelles méthodes, ne peut que nuire à l'instruction.

Il n'est pas étonnant au premier coup d'œil, qu'il n'y ait point d'école de Paroisse ; ceux qui demeurent à une lieue et plus du Village, ne peuvent pas y envoyer leurs enfans, sur-tout en hiver; mais s'ils réfléchissoient à ce que j'ai dit à l'article 2°. de ce Mémoire, où j'ai fait voir que presque tous les peres de famille qui résident au Village, sont nés ailleurs, ils sentiroient qu'eux ou leurs enfans, par l'effet de quelques circonstances, pourroient s'y fixer, et seroient charmés d'y trouver une école.

Cependant, lors même que l'établissement d'une école dans le Village occasionneroit quelques fraix aux peres qui y demeurent, ces sacrifices seroient des mieux placés. D'ailleurs ils ne seroient pas considérables ; il ne faut pas pour Régent un savant, mais un homme qui sache bien apprendre à lire, à écrire, à compter, à prier, et qui inspire aux enfans le goût de l'ordre et des bonnes mœurs; le reste

est assez inutile. Si vous voulez trouver de l'argent pour le louable établissement d'une école, imposez-vous des privations sur vos nombreuses parties de plaisir, pour lesquelles vous n'épargnez rien, et sur-tout sachez vous faire des retranchemens sur les objets de luxe; n'allez pas en foule vous instruire dans cet art funeste aux Comédies de la Chaux-de-fonds . . . et vous trouverez de quoi instruire vos enfans. Qu'avez-vous de plus cher? et y a-t-il un objet plus intéressant pour vous? Dans l'absolu dénuement d'instruction où vous les laissez, ils contractent l'habitude de la légéreté; ils rodent pendant les nuits, causent des scandales et des désordres, s'accoutument à fréquenter les étrangers, qui leur communiquent un goût funeste pour l'indépendance et la frivolité; et ils courent par là-même le risque de devenir de mauvais sujets.

9°. MILICE.

La Milice est composée de deux Compagnies qui vont faire leurs revues à la Sagne. Tous les Officiers, et la plupart des soldats des Ponts ont beaucoup de zèle pour tout ce qui regarde les armes: ils les tiennent en général très proprement,

et se font gloire d'avoir un bel uniforme. Il est dommage qu'on n'ait point de place d'armes. Les habitans des Ponts sont excellens tireurs; lorsqu'on examine leurs cibes, il n'y a que le centre qui soit criblé de balles. A cet égard ils sont merveilleusement secondés par leurs Chefs. Mr. le Maire de Rochefort, qui est Abbé de l'Abbaye des Ponts, encourage singulierement les tireurs par sa générosité, et chacun connoît le zele de Mr. le Major Benoit, qui est abondamment fourni de bons fusils en tout genre, et qui, par son goût pour le service Militaire, a excité cette émulation générale qui fait honneur à la Paroisse.

C'est par une suite de cet empressement pour le maniement des armes, et par la situation même de la Paroisse, que les habitans des Ponts sont les meilleurs chasseurs de Loups que l'on connoisse dans le Pays. On remarque que l'on en tue plus aux Ponts que dans le reste de l'Etat. C'est uniquement par zele qu'ils vont à cette chasse, car la rétribution n'est que de 20 écus; encore faut-il les recueillir en parcourant toutes les Communautés du Pays; et ces 20 écus se partagent

entre 80 ou 100 personnes, qu'il faut réunir pour pouvoir atteindre un Loup. Lorsqu'on apperçoit les signaux dont on est convenu, ou que l'on est averti que le Loup est dans une forêt, on s'empresse de se rendre dans une maison qui est à portée : là, chacun se soumet volontairement à la direction de deux Chefs : les Chasseurs en suivent un qui les place à 20 ou 30 pieds de distance autour du bois ; l'autre Chef mène les traqueurs, c'est-à-dire, ceux qui ne sont pas armés de fusils, mais qui ont avec eux des instrumens propres à faire du bruit. Là, après avoir enceint la forêt entiere dans le plus profond silence, et à un signal convenu, les traqueurs commencent à faire un tintamarre épouvantable, soit en criant de toutes leurs forces, soit en faisant un vacarme affreux avec leurs cornets, leurs faux, leurs pelles-à-feu : le Loup effrayé cherche à sortir, mais de quelque côté qu'il aille, il rencontre, ou les traqueurs qui s'avancent continuellement vers les chasseurs, ou ceux-ci qui le reçoivent à coups de fusils. Souvent le Loup échappe, et il faut recommencer la traque, une lieue

ou deux plus loin : il arrive qu'il échappe encore, quelquefois avec une jambe cassée, le ventre transpercé de balles, et en perdant ses boyaux : il faut le poursuivre de nouveau, et cela la plupart du tems à travers trois ou quatre pieds de neige. Celui qui le *tue à mort*, (expression usitée, pour dire celui qui lui donne le coup de mort, car on ne peut le tuer qu'en lui cassant la tête, ou en lui perçant le cœur) est couronné d'une branche de sapin ou de hêtre. Puis, à la tête de ses cent chasseurs, dont les plus vigoureux portent le Loup, le héros les conduit en triomphe au Village des Ponts, choisit lui-même le Cabaret où l'on doit se rafraîchir, et expose en montes la peau et les dents de la bête féroce. On boit alors à la santé du vainqueur; un Notaire dresse dans les formes un procès verbal de cette chasse, et on l'envoye en Gouvernement pour obtenir l'octroi des 20 écus. Que couteroit-il aux Communautés de tripler leur contribution, puisque quelques-unes ne donnent qu'un batz? Ce seroit bien peu de chose pour dédommager tant de particuliers, qui perdent toutes les années un grand nombre de

journées pour préserver ce pays de la multiplication des Loups. (a)

10°. INDUSTRIE.

L'Horlogerie qui s'est introduite aux Ponts a ôté un grand nombre de bras à l'Agriculture, et peut-être doit-on lui attribuer la cause de la négligence que l'on a eue relativement au défrichement des marais. Cet art a procuré momentanément beaucoup d'argent, et on a abandonné les terres pour s'y vouer. Alors les propriétaires des grands domaines ne trouvant personne pour les cultiver, ont fait venir des étrangers, dont les enfans y sont encore, et s'y sont enrichis. On aime des Fermiers qui s'attachent à connoître leurs fermes et à les faire valoir, et on est charmé de voir qu'ils y prospérent : aujourd'hui que l'horlogerie n'est plus rien, bien des particuliers desireroient d'en être cultivateurs, mais si l'horlogerie reprenoit le dessus, ne les abandonneroient ils point de nouveau?

Il n'y a proprement qu'une branche d'horlogerie aux Ponts; c'est la fabrication des Cadrans, et on y a porté cet art à la perfection. M.r le Major Benoit, qui a de grandes connoissances en chymie, com-

(a) M. le Capitaine Benoit-Benoit lui seul en a tué neuf.

pose les couleurs, dont on peint ces Cadrans ; son pourpre est peut-être le plus beau et le plus éclatant que l'on connoisse. M.r le Capitaine Louis Benoit, son fils, fait de superbes peintures en émail. Il y a des faiseurs de plaques en cuivre, sur lesquelles on pose l'émail des Cadrans : mais cette profession est dangereuse, à cause du vert-de-gris qui s'échappe continuellement du cuivre lorsqu'on le travaille : il n'y a que ceux qui prennent beaucoup de précautions, qui n'en ressentent pas les funestes effets. (*a*) On y peint annuellement environ soixante-mille Cadrans : il n'est guere possible de connoître le nombre de ceux qu'on y établit, et qu'on fait peindre ailleurs.

L'horlogerie est devenue une source de luxe par l'aisance qu'elle a procurée, et de corruption, par les moyens de dissipation qu'elle a fournis. Ci-devant un ouvrier qui avoit du talent, en travaillant un seul jour, avoit de quoi se dissiper pendant toute la semaine. L'horlogerie est tombée aujourd'hui, mais les habitudes sont restées ; on ne gagne plus que du jour à la

(*a*) Le nombre des plaques que l'on fait dans la Paroisse, s'élève au-de-là de deux-cent-mille par année.

journée, et pour peu que l'on perde de tems, il faut le regagner le Dimanche. Les prix des montres ont extrêmement diminué; et la valeur de l'acier, du laiton, du cuivre, et généralement de toutes les fournitures a presque doublé : quelques ouvriers qui ont peu de talens, achetent leurs fournitures à crédit, et vendent des montres d'argent pour cent et cinq batz. C'est ce qui a fait sentir à plusieurs la nécessité de retourner à leur nourrice commune; ils achetent des terres, ne travaillent de leur profession qu'une partie de l'hiver, et en été s'adonnent à l'agriculture : ils gagnent moins que ci-devant, si l'on veut, mais ils mettent d'avantage de côté, et ils risquent infiniment moins que les horlogers.

On fait beaucoup de dentelles dans la Paroisse, et on les fait très-bien. Ce sont les femmes qui s'en occupent, et le nombre en est très-considérable : il n'est guere possible de le connoître non plus que celui des horlogers, parcequ'il change presque tous les mois. Cet objet de luxe est sujet à beaucoup de variations dans les prix. On y gagne depuis deux jusqu'à douze batz par jour, en ne perdant aucun ins-

tant, mais le nombre de celles qui gagnent plus de huit batz n'est pas considérable. J'ai fait à cet égard une remarque que je crois juste; c'est qu'une partie des filles, que l'on met très-jeunes à cette profession, ne sachant, pour ainsi dire, faire que cela, se trouvent très surprises quand elles sont mariées: elles ne savent ni coudre, ni tricoter, ni filer, ni raccommoder les bas; elles sont obligées de remettre tous ces objets à des ouvriers qui coutent, et qui par là enlévent la presque totalité des profits qu'elles peuvent faire sur la dentelle.

Il y a trois boisseliers qui font un grand nombre de gerles, qu'ils envoyent dans le Vignoble: leur métier, très lucratif, joint l'agrément à l'utilité.

On tire des Ponts 60 ou 70 milliers d'échalas toutes les années.

Il y a quatre boulangers, dont trois au Village, et l'autre très-près, au Voisinage dessous; ce qui est beaucoup trop pour un petit endroit. En faisant son pain à la maison, il profiteroit davantage, on pourroit mêler de l'orge avec du froment, et il couteroit moins; ce qu'on ne trouve pas chez les Boulangers.

Il y a deux boucheries, qui fournissent

de la viande toute l'année, particuliérement aux habitans du Village, et hors de la Paroisse ; les paysans ne mangent de la viande fraiche qu'aux repas d'enterremens et de baptêmes. Du reste ils tuent une vache et un cochon en automne, les salent, et en font leur nourriture pendant le reste de l'année, avec du fromage maigre, des pommes terre et des choux, dont on plante une grande quantité, et qui sont excellens, sur-tout ceux des marais cultivés.

On compte six boutiques en étoffes et en épiceries. Celle de M.r le Capitaine Benoit-Benoit est la mieux fournie en draps, indiennes, mousselines etc.

Outre cela, les établisseurs en horlogerie n'étant payés en partie qu'en denrées et en étoffes, contraignent leurs ouvriers d'en prendre en payement : ils gagnent encore sur ces marchandises, et contribuent ainsi à réduire l'horlogerie au plus bas degré possible.

11°. OBJETS REMARQUABLES.

On trouve derriere le Temple des Ponts une terre jaune et graveleuse, qui par sa pesanteur paroit être métallique ; c'est une espèce d'ocre, qui étant préparé pourroit être mis en usage pour peindre en dé-

trempe ou à l'huile : jusqu'à présent cette terre a été abandonnée.

Un peu plus bas que le Temple des Ponts, dans un enfoncement de la montagne, est l'endroit appellé en patois Poéta Comba, où il y a un chemin extrêmement roide, et rempli de pierres qui se détachent de la montagne ; c'est un lieu fort sauvage : il s'y trouve une grande cavité qui paroit être l'effet des eaux qui l'ont creusée à la longue, dans des rochers de pierre calcaire ; plus haut, et du côté opposé, une partie de la montagne s'avance en saillie, n'est soutenue que par une colomne d'une douzaine de pieds de hauteur, en forme d'arcade, et offre aux observateurs une de ces majestueuses beautés que la nature se plait à cacher dans des lieux arides et solitaires, pour leur donner encore plus de grandeur et d'éclat.

Depuis le Village, jusqu'au fond du Vallon, de même que sur les Joux, on trouve plusieurs entonnoirs ou enfoncemens dans la terre : il n'y a que quelques années qu'il s'en est formé un, d'une vingtaine de pieds de largeur sur une douzaine de profondeur, qu'on s'efforce de combler. A la

fonte

fonte des neiges, lorsque les eaux remplissent le grand creux du moulin, où vient se perdre le Bied, ou ruisseau qui traverse les Marais, on voit une partie des autres creux se remplir d'eau qui suit continuellement le même niveau que celle du grand creux; ce qui fait présumer qu'il y a d'immenses excavations dans l'intérieur de la terre, et des réservoirs assez vastes pour fournir la riviere de la Noiraigue : cette opinion, quoique vraisemblable, n'a jamais été prouvée. En tems de sécheresse, on peut entrer dans l'endroit où se perd le Bied, mais jusqu'à présent personne n'a été assez hardi pour pénétrer bien avant.

Le Bied est peuplé d'écrevisses, et de jolis petits poissons appellés Verrons : ses eaux sont d'un brun-jaunâtre-foncé, et paroissent entraîner dans toute leur étendue des particules de fer; le fond est rempli de petits cailloux.

Il y a dans les Marais une terre argilleuse, dont on pourroit faire des tuiles et des objets de poterie, et du sable propre à faire du verre : ceux qui entreprendroient de construire une tuilerie ou une verrerie, y trouveroient certainement leur compte,

puisqu'ils auroient sur place la tourbe qui suppléeroit très-bien au bois, et qui n'y couteroit que la main d'œuvre. Quoique la tourbe ne donne pas autant de flamme que le bois, elle procure plus de chaleur : la flamme par elle-même n'échauffe pas ; elle ne fait que donner la couleur aux tuiles. Et qu'importe la couleur, si elles sont bonnes ?

En traversant les Marais en hiver, par une bise excessivement violente, par le froid le plus rigoureux, au milieu d'un brouillard des plus épais, et à quatre heures du matin ; ou dans une autre occasion, en plein midi, pendant que le soleil brilloit, et par un froid aussi fort, j'ai eu occasion d'observer un phénomene surprenant. En entrant dans le Marais, la froidure que j'éprouvai fut si pénétrante, que j'en fus tout transi, et que je crus un moment qu'il faudroit que je renonçasse à mon dessein ; mais à mesure que j'avançois, l'air, quoique toujours également agité par la bise, devint moins froid, et lorsque je fus près du Bied, il fut très-supportable, et même il me parut chaud, en comparaison de ce que je venois d'éprouver : à mesure que je m'éloignai du Bied, en me rapprochant des bords du Marais, de l'autre côté du Vallon, je res-

sentis un froid aussi vif et aussi saisissant. Je regrette de n'avoir pu continuer à faire un plus grand nombre d'observations pour parvenir à connoître la cause de ce phénomene : ce ne peut être l'eau du Bied, puisqu'elle étoit entiérement gelée, ni le plus ou le moins d'épaisseur du brouillard, puisqu'il étoit nuit, que le soleil ne pouvoit exercer aucune influence sur lui, et que d'ailleurs la même chose arrive de jour, par un tems calme et serein. Je soupçonne que des mines de fer et de souffre, qui ne doivent pas être éloignées des environs du ruisseau, puisqu'on y trouve des sources d'eaux ferrugineuses et sulphureuses, peuvent produire ce singulier effet.

Il y au milieu des marais, à un quart d'heure du Village, deux sources très-intéressantes, l'une d'eau sulphureuse et l'autre ferrugineuse. Ces eaux sont très-légeres ; on peut en boire beaucoup sans en être incommodé en aucune maniere. Les eaux sulphureuses entr'autres sont excellentes pour les maladies cutanées et pour les obstructions. Un particulier qui vit encore, ayant la gangrene à une jambe, et abandonné des Médecins, s'est parfaite-

ment guéri en en buvant, et en s'y baignant. Ces sources sont abandonnées. Si quelqu'un assez entreprenant y construisait des bains, il y trouveroit certainement son profit, et les malades ce qu'ils vont chercher ailleurs à grands fraix. Mais il en est de ces eaux, comme du lichen d'Islande; il semble qu'elles coutent trop peu pour mériter quelque attention. Il seroit à souhaiter que quelque personne distinguée, se trouvant dans le cas d'en faire usage, leur donnât de la réputation: on en tireroit alors un grand parti. Au reste on remarque que l'on commence à en connoître le prix; car plusieurs personnes, qui ne sont pas de la Paroisse, y viennent chaque année pour en boire, et s'en trouvent bien. Ces sources paroissent indiquer des endroits où il y a du fer et du souffre. On ne remarque aucune indice de houille.

Lorsque l'on tire de la pierre des rochers de la Montagne de la Joux, on trouve un banc remarquable, en ce qu'il est composé de feuilles très-minces, qui se détachent facilement les unes des autres, et qui présentent à leur ouverture une multitude très-variée d'arbrisseaux, de buissons, et d'autres dessins parfaitement bien

faits, tels que l'on en voit aux vîtres des fenêtres en hiver. Cette particularité paroît être l'effet de l'humidite et de la gelée.

On trouve rarement des pétrifications M.r le Capitaine Louis Benoit conserve un serpent pétrifié, qui a été trouvé dans les Marais, et quelques autres.

12°. PERSONNES DISTINGUÉES.

Je finirai ce Mémoire par dire quelques mots de quelques personnes qui se distinguent par leurs talens, ou par leur bienfaisance. Monsieur le Major Benoit, outre ses connoissances en Chymie, possede une Collection d'oiseaux, qu'il a dessinés d'après nature avec une exactitude surprenante. La précision qu'il a mise dans cet ouvrage, la beauté du coloris, la régularité et le naturel du dessin, joints à la multitude des sujets, rendent cette collection très-précieuse.

Monsieur Louis Benoit, son fils aîné, très-habile botaniste, a une immense collection de plantes tant indigeres qu'étrangeres, qu'il augmente toutes les années. Comme il dessine supérieurement bien, il a su, par son talent, rendre l'étude de cette science, pénible en elle-même, extrêmement agréable pour lui et pour les curieux,

en dessinant toutes ses plantes d'après nature; il en a déja une collection de six volumes folio. J'apprends par un prospectus qui est dans le public, qu'il se propose de faire graver les plus intéressantes.

Monsieur Henri Benoit, frere du précedent, membre honoraire de la Commission de Littérature de Neuchatel, a établi un superbe cabinet d'oiseaux empaillés; il montre par-là son goût pour l'histoire naturelle: ce goût paroit bien sensiblement par les attitudes aisées et variées qu'il a su donner à ses oiseaux, et par son empressement à recueillir tous les sujets qui peuvent compléter sa collection. D'après le desir des membres de la Société de Secours, il a consenti à laisser placer dans son cabinet un tronc en faveur des pauvres; il a rendu ainsi utile au public ce qui d'ailleurs étoit déja si fort intéressant par lui-même.

Monsieur le Conseiller Février, maréchal ferrant, se distingue par les talens qu'il montre pour son état; il est connu de tous ceux qui aiment à avoir des chevaux bien ferrés: sa forge est peut-être la plus belle, la plus propre, et la mieux fournie de l'Etat. La Paroisse des Ponts

lui doit beaucoup de reconnoissance pour le don de vingt-quatre Louis qu'il a fait à la Société de Secours.

C'est avec plaisir que je nomme encore ici Madame le Veuve Perrenoud, née Convert, qui a manifesté sa charité d'une maniere bien sensible, en donnant au fonds des pauvres la somme de 6100 livres faibles, dont elle retire l'intérêt pendant sa vie, seulement au trois et demi pour cent. Que sa modestie ne s'allarme point de ce que je lui présente ici publiquement l'hommage de reconnoissance, bien réellement senti par tous ceux qui s'intéressent au bien de la Paroisse. Puisque tous les Communiers connoissent son ame charitable, que les étrangers apprennent aussi ce qu'elle a fait.

Je ne dois pas oublier M.r l'ancien Siméon Benoit des Petits Ponts, qui a donné au fonds des pauvres vingt louis d'or tant en argent qu'en papiers. Avec les deux personnes dont je viens de parler, il est du nombre de ces hommes estimables, que aiment jouir pendant leur vie du fruit de leurs bienfaits, qui n'attendent pas de faire du bien, lorsqu'ils ne peuvent plus voir par eux-mêmes le résultat de

leurs charités, et qui éprouvent ainsi la douce satisfaction d'avoir contribué à l'augmentation des revenus du fonds des pauvres de leur Paroisse, et d'entendre les bénédictions que les malheureux adressent au ciel pour la conservation de leurs jours. M.r l'Ancien Benoit est un excellent agriculteur; il en est peu qui mettent autant de réflexion et de jugement dans la culture de leurs terres : aussi les siennes ont toujours prospéré; et il jouit maintenant d'une fortune aisée, qui est presqu'en entier le fruit de ses travaux champêtres.

F I N.

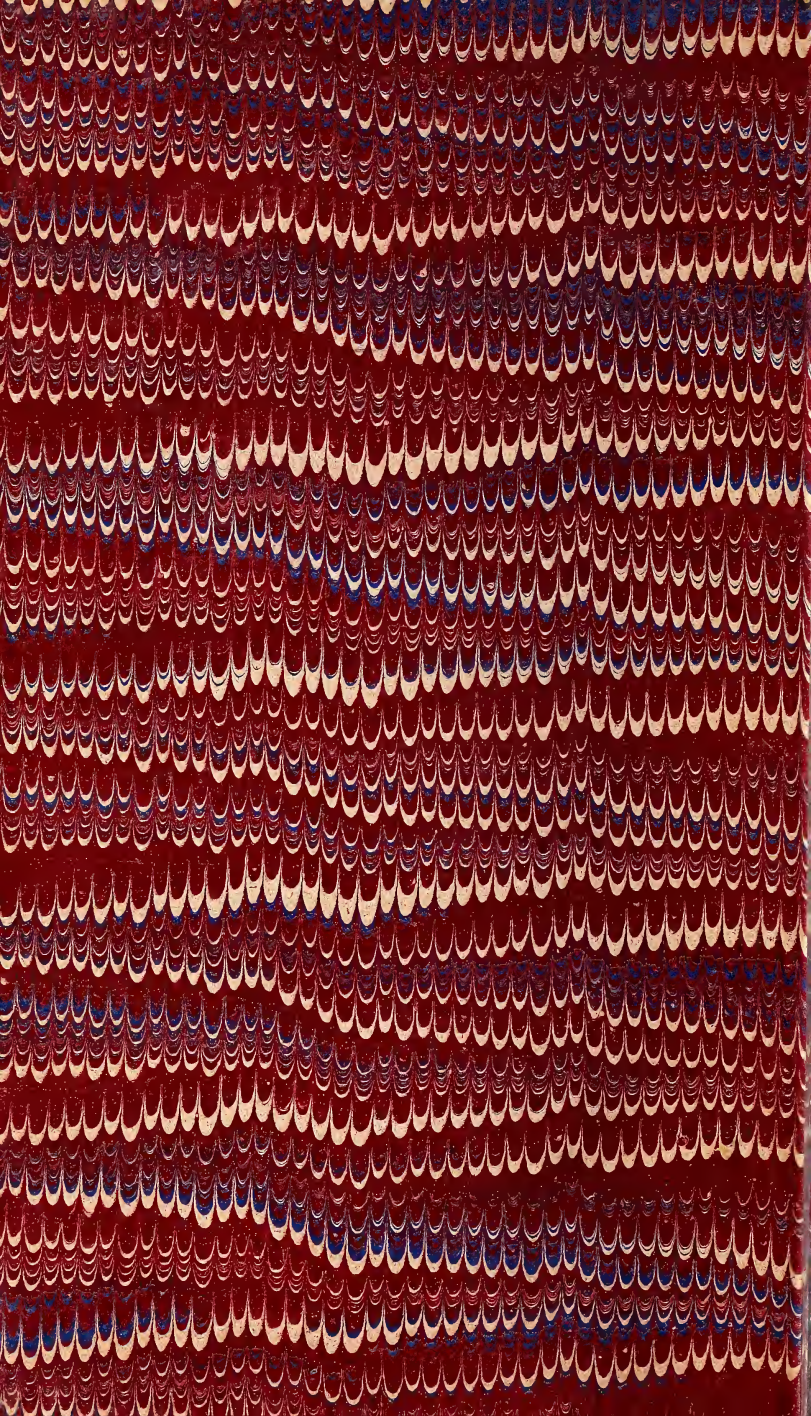

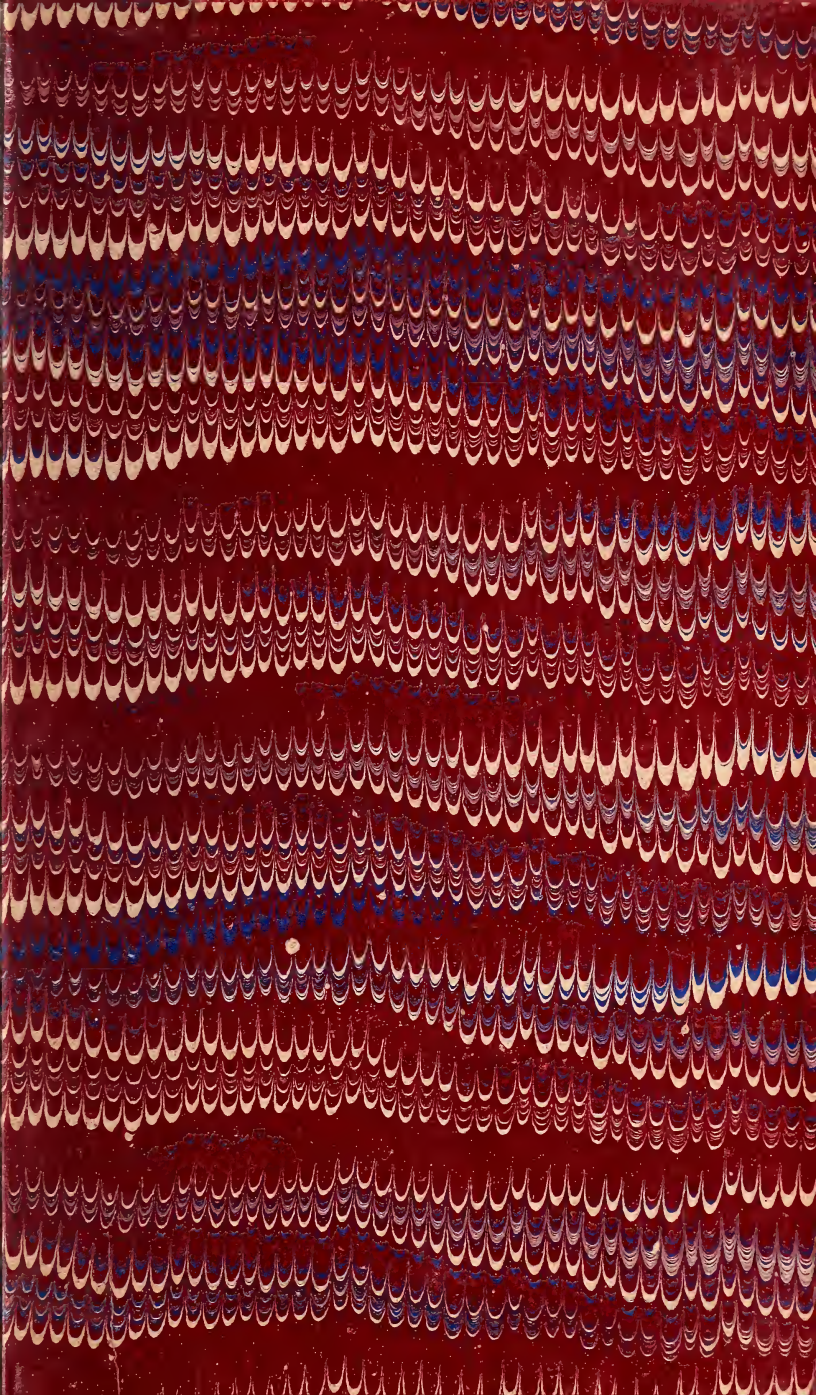

LIBRARY OF CONGRESS
0 020 198 414 2